



2017

« L'architecture est une expression de la culture.

La création architecturale, la qualité des constructions, leur insertion harmonieuse dans le milieu environnant, le respect des paysages naturels ou urbains ainsi que du patrimoine sont d'intérêt public.

En conséquence : ...

Des conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement sont institués...

Le conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement a pour mission de développer l'information, la sensibilité et l'esprit de participation du public dans le domaine de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement.

Il contribue, directement ou indirectement, à la formation et au perfectionnement des maîtres d'ouvrage, des professionnels et des agents des administrations et des collectivités qui interviennent dans le domaine de la construction.

Il fournit aux personnes qui désirent construire les informations, les orientations et les conseils propres à assurer la qualité architecturale des constructions et leur bonne insertion dans le site environnant, urbain ou rural, sans toutefois se charger de la maîtrise d'œuvre. Il est à la disposition des collectivités et des administrations publiques qui peuvent le consulter sur tout projet d'urbanisme, d'architecture ou d'environnement... »

\ Le mot du président

Dans la continuité de l'année 2016, l'année 2017 aura été une année particulièrement riche et dynamique pour le CAUE.

L'année 2017 a été marquée par la réorganisation du conseil architectural aux particuliers. L'arrivée d'Élodie Paillard a permis de restructurer les pôles de conseils en architecture en consacrant trois personnes aux conseils aux particuliers et deux personnes aux conseils aux collectivités.

Elle a également été marquée par la mise en œuvre de la stratégie de communication et le développement de la sensibilisation grand public, notamment par le lancement du label "Les défis du CAUE" et de l'appel à idées "Je réinvente ma maison". Dans la même thématique, nous avons fortement développé l'accompagnement des scolaires en architecture et en paysage. Sans oublier le Palmarès de l'Architecture et de l'Aménagement du Calvados 2017, qui trouvera une répercussion régionale à l'échelle de la Normandie en 2018.

2017, a aussi vu naître un tout nouvel accompagnement à destination des élus, sous la forme de cycles de formations destinées aux communautés de communes en parallèle de l'accompagnement des PLUi.

En adaptant régulièrement son offre de service, le CAUE s'engage à gagner en efficacité et à affirmer son rôle d'acteur du territoire calvadosien auprès de tous ses publics : élus, techniciens, grand public et scolaires. Pour preuve la forte adhésion des deux clubs lancés par le CAUE en 2017 : le club instructeur et le club planification permettant de créer un réseau d'échange entre les techniciens des collectivités et les conseillers du CAUE.

Informers, sensibiliser, valoriser le territoire et ses richesses, travailler en réseau pour un meilleur maillage territorial et une meilleure synergie des compétences, tels ont toujours été une de nos priorités.

Mais nous sommes également ici pour parler de 2018 qui sera une année également riche en activités et en projets pour le CAUE du Calvados.

2018 sera le temps de la mise en pratique du projet stratégique pour l'avenir du CAUE. Un projet pour s'adapter aux conjonctures actuelles en perpétuelle évolution, pour répondre aux nouveaux défis que doivent relever les collectivités locales, qu'ils soient environnementaux, énergétiques ou encore liés à l'habitat ou la mobilité, pour anticiper et s'adapter aux nouvelles réalités du terrain et à la nouvelle organisation territoriale.

Au cœur du projet stratégique, une réflexion partagée avec le groupe de travail, institué lors du Conseil d'Administration du 29 novembre 2017, qui doit nous permettre de proposer un accompagnement encore plus ciblé, d'enrichir notre offre de service, dépassant la simple intégration du projet et ce, sur tous les champs : conseil aux collectivités, conseils aux particuliers et sensibilisation/formation y compris pour le grand public.

Car en 2018, comme depuis 40 ans, la neutralité dans les approches et les solutions préconisées et la proximité avec les différents acteurs du territoire (collectivités, institutions, particuliers, ...) restent au cœur des préoccupations du CAUE.

Le CAUE s'affirme comme un expert du territoire, un partenaire incontournable des collectivités, comme un soutien et un appui technique aux multiples compétences, basées sur des retours d'expériences et un savoir-faire de nombreuses années en matière de conseil et d'accompagnement.

*Hubert COURSEAUX
Président du CAUE*





Le mot du président	1
---------------------------	---

L'ANNÉE 2017

Rapport d'activité	5
Quelques chiffres	9

ASSISTANCE ARCHITECTURALE

Conseil aux particuliers	11
Réhabilitation des églises	15
Club des services instructeurs	15
Partenariat avec la Fondation du Patrimoine	16

CONSEIL AUX COLLECTIVITÉS

Architecture	19
Urbanisme	26
Paysage	34
Accompagnement pour les remises de prestation	41

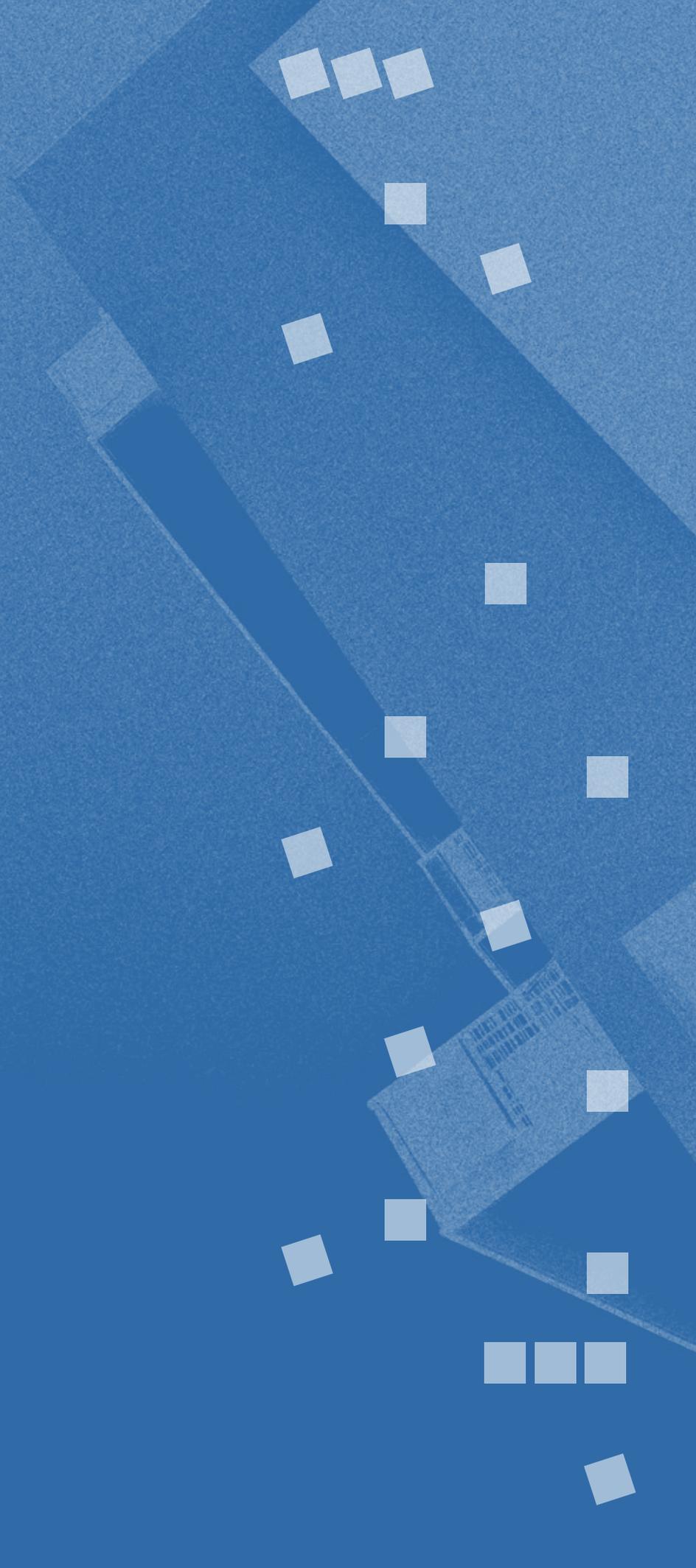
SENSIBILISATION

Communication	47
Évènementiel	49
Actions pédagogiques	54
Documentation	58

LA VIE DU CAUE

Quelques mots	61
L'association	62

L'ANNÉE 2017



\ Rapport d'activité

20	COLLABORATEURS
2240	CONSEILS DONNÉS
1088	PERSONNES SENSIBILISÉS
21	OUVRAGES ACQUIS
19	CITATIONS DANS LES MÉDIAS
37	ACTIONS DE SENSIBILISATION
162	ADHÉRENTS AU CAUE
19	NOUVEAUX ADHÉRENTS

LES CHIFFRES CLÉS 2017

La baisse des demandes des services instructeurs peut s'expliquer par les cycles de formation et le travail en réseau réalisé dans le cadre du Club Instructeur. Ayant pour objectif de renforcer les relations entre services instructeurs et architectes conseils, ce club assure la création d'une culture commune autour de l'instruction et de la qualité architecturale.

La répartition par type des conseils apportés par nos architectes reste stable avec 50% de conseils concernant des projets de réhabilitation et d'extension de constructions existantes, 32% des projets de nouvelles constructions et 18% des questions diverses en architecture et urbanisme.

La réorganisation engagée en 2017 du pôle assistance architecturale a permis d'absorber ce regain d'activités tout en développant le Club instructeur et les partenariats (CARSAT, fondation du patrimoine) et en participant au salon de l'habitat et à la foire de Caen, deux temps forts de communication sur l'année 2017 avec 234 visiteurs.

L'assistance architecturale \

L'assistance architecturale représente toujours l'une des missions fondamentales du CAUE. Elle permet de mettre à disposition un professionnel chargé de dispenser des conseils gratuits à tous les particuliers, porteurs de projets de construction ou de réhabilitation.

Son travail est d'écouter, de susciter l'envie, de prolonger les idées qui lui sont exposées et de proposer de nouvelles perspectives conduisant à améliorer le projet du candidat à la construction.

L'année 2017 a été marquée par une croissance importante de la mise en chantier des constructions (+ 15%) selon l'observatoire du CERC.

Les architectes du CAUE ont ainsi donné 2 092 conseils en 2017.

Bien que ce chiffre soit moins important que celui de l'année dernière (2 320 en 2016), cela représente 1 383 visites d'usagers (contre 1 187 en 2016) et 709 conseils apportés aux services instructeurs et aux élus (contre 1 132 en 2016).

Le nombre de particuliers faisant appel aux CAUE est donc en hausse sur l'année 2017.

2 092 CONSEILS DONNÉS

DONT

1 383 VISITES D'USAGERS

709 CONSEILS AUX
SERVICES INSTRUCTEURS
ET AUX ÉLUS

607 MAILS ET APPELS
TÉLÉPHONIQUES

PARTICULIERS

Le conseil aux collectivités \

Pour ce qui est du conseil aux collectivités, l'année 2017 aura été une année particulièrement riche avec une hausse générale des demandes de conseils.

Le CAUE conforte ainsi, année après année, sa mission de conseil de proximité auprès des communes afin de répondre aux préoccupations des élus locaux dans leurs rôles de décideur et de maître d'ouvrage public. Suite à la réorganisation territoriale, il facilite également une approche cohérente entre la demande de conseil au plan communal et l'accompagnement de réflexions plus stratégiques au niveau intercommunal.

Le CAUE reste, par ailleurs, un interlocuteur privilégié des Maires soucieux de mener à bien leurs projets d'aménagement ou de construction d'équipements publics.

Qu'elle concerne un projet d'architecture, d'urbanisme ou de paysage, l'intervention du CAUE se situe en amont du processus du projet et vise à faire émerger les intentions de la collectivité. L'accompagnement proposé est propre à chaque demande. Il s'appuie notamment sur une approche pluridisciplinaire qui replace le sujet posé dans un contexte spatial plus large et le raccroche aux enjeux actuels du cadre de vie : enjeux de paysages, urbains, architecturaux, patrimoniaux, environnementaux... C'est à partir d'une lecture fine d'un territoire (petit ou grand), d'hypothèses et de scénarios que les chargés d'études sensibilisent et affûtent le regard et la connaissance des élus. Cette étape, qui permet aux élus de partager et de débattre d'intentions autour d'un projet, participe à la qualité de la commande publique.

Le CAUE a enregistré en 2017, 159 nouvelles demandes de conseils (+ 75 par rapport à 2016) :

- . 96 pour le pôle conseil architectural (+ 59),
- . 42 pour le pôle paysage (+ 20),
- . 21 pour le pôle urbanisme (- 4),
- . 111 demandes ont été traitées sur 2017 (demandes 2016 et 2017),
- . 10 projets urbains.

À noter aussi notre intervention à 55 reprises (+ 14) dans le cadre de dossiers d'écoconditionnalité du Conseil Départemental.

Notre participation au jury de concours est également en hausse (15 en 2017, contre 10 en 2016).

En parallèle des conseils directs donnés aux collectivités, le CAUE a lancé en 2016 "Les Cahiers du CAUE". Ils visent à apporter des réponses pratiques aux élus sur des thèmes variés autour de l'urbanisme, de l'architecture et du paysage.

Trois numéros des Cahiers du CAUE ont été publiés :

- . Prise en compte des annexes et extensions des habitations en zone A et N des PLU,
- . Raccordement au réseau de distribution d'électricité dans le cadre des autorisations d'urbanisme,
- . La prise en compte du tissu économique dans les zones agricoles et naturelles des PLU : mise en place d'un STECAL.

À noter également, le développement de la formation des élus avec l'accompagnement des communautés de communes Pré-Bocage Intercom et Isigny-Omaha Intercom sur les deux premiers cycles de formation.

Enfin, le Club Planification a été lancé en 2017 avec un cycle de formation Urbax bourg et un travail important de synthèse des SCOT réalisé par le CAUE.

115 COLLECTIVITÉS ONT FAIT APPEL AU CAUE

46 CONVENTIONS D'ACCOMPAGNEMENT SIGNÉES

159 NOUVELLES DEMANDES DE CONSEILS

111 DOSSIERS RENDUS

8 DOCUMENTS DE PLANIFICATION DONT 3 PLU

10 PROJETS URBAINS

66 PROGRAMMATIONS ÉQUIPEMENTS PUBLICS BÂTIMENTS COMMUNAUX DONT 44 RÉHABILITATIONS

15 JURY DE CONCOURS

55 DOSSIERS D'ÉCOCONDITIONNÉ

31 REQUALIFICATIONS D'ESPACES PUBLICS

6 TRAVERSÉES DE BOURG

3 ÉTUDES GRAND PAYSAGE

CONSEIL AUX COLLECTIVITÉS

La sensibilisation, l'information et la pédagogie \

Développer l'information, la sensibilité et l'esprit de participation du public reste une des préoccupations importantes du CAUE. Elle se traduit dans les faits sur le plan départemental, par la mise en place d'initiatives à caractère pédagogique et culturel très diversifiées.

Ce sont tout d'abord des manifestations thématiques à diverses échelles de territoire mais aussi des actions en faveur d'un public

scolaire. Celles-ci sont déclinées soit dans le cadre d'interventions directes au sein d'établissements, soit en soutien d'actions départementales comme le palmarès départemental de l'architecture et de l'aménagement.

De leurs côtés, les actions de promotion culturelle relatives à l'architecture, à l'urbanisme et au paysage se concrétisent notamment par la réalisation d'expositions, l'édition d'ouvrages et la mise à disposition d'outils supports traditionnels ou numériques destinés à sensibiliser et informer un large public de plus en plus soucieux de se projeter dans un environnement et un cadre de vie de qualité.

En 2017 le CAUE a accompagné 11 classes de primaires (6 en architecture et 5 en paysage) sur l'ensemble du département (3 classes en 2016).

Cet accompagnement s'est inscrit dans un vrai cycle pédagogique sur les thèmes de la ville et de la maison individuelle pour l'architecture ; et du jardin et de la cour d'école pour le paysage. Il constitue un moyen très efficace de travailler avec les enfants sur les notions de perception de la qualité architecturale, urbaine et paysagère.

Le second concours photographique intitulé "Architecture de contraste" a réuni 42 candidats (29 en 2016) qui ont réalisé 165 clichés. 2 500 visiteurs ont été comptabilisés par la Médiathèque Quai des Mondes à Mondeville, où une exposition s'est tenue pendant un mois.

L'année 2018 marquera la fin d'un premier cycle avec un troisième concours photographique ayant pour thème l'urbanisme.

2017 a marqué également le lancement de notre label "Les défis du CAUE" sous la forme du premier appel à idées lancé par le CAUE du Calvados.

Intitulé "Je réinvente ma maison", il a permis à 44 candidats de proposer 59 projets ayant pour objectif de lutter contre la banalisation de l'architecture de notre département en démontrant qu'il est possible de revisiter l'architecture traditionnelle locale tout en offrant des conditions de vie moderne à trois familles au projet de vie différent. À travers

cette action qui a été valorisée au Pavillon, nous souhaitons non seulement valoriser la profession des architectes, mais aussi développer des moyens de communication à destination des professionnels de la construction et des outils pour le CAUE permettant de sensibiliser les particuliers.

Autre action phare, le palmarès de l'architecture et de l'aménagement a permis de valoriser 74 projets du département et de récompenser les maîtres d'œuvre et les maîtres d'ouvrage dans neuf catégories différentes.

En 2017, nous avons été présents au salon de l'habitat et à la foire de Caen. Cette expérience a été concluante avec environ 200 visiteurs demandeurs de conseils. Nous avons donc renforcé notre investissement sur le salon de l'habitat en 2018 avec le déploiement d'un stand plus professionnel. Avec 96 visiteurs contre 60 en 2018, ce fut un succès.

Pour finir sur la sensibilisation, j'ai souhaité ajouté cette année quelques chiffres sur les outils numériques.

Facebook et tweeter enregistrent tous les deux, une hausse du nombre d'abonnés, nous avons produit en 2017 :

- . 84 publications facebook,
- . 114 tweets.

Le contenu étant riche, il sera nécessaire sur 2018, d'augmenter notre réactivité sur la publication en lien avec notre actualité.

Je conclurai ce rapport d'activité en précisant que malgré les nombreux projets portés par le CAUE en 2017 et la hausse générale de l'activité, l'équipe du CAUE a su démontrer son savoir-faire et sa capacité à développer de nouvelles actions notamment en matière de formation et de sensibilisation.

Comme l'année dernière, vous trouverez dans les pages qui suivent l'intégralité des actions menées par le CAUE du Calvados en 2017 regroupée en trois catégories : assistance architecturale, conseil aux collectivités et sensibilisation.

Je vous souhaite donc une bonne lecture...

Fabien TESSIER
Directeur du CAUE



2 FORMATIONS
DES ELUS

1008 JEUNES
SENSIBILISÉS

21529 UTILISATEURS
DU SITE INTERNET

4 FICHES RÉFÉRENTIEL

COMMUNICATION

UNION RÉGIONALE DES CONSEILS D'ARCHITECTURE, D'URBANISME ET D'ENVIRONNEMENT NORMANDS \

Le 24 janvier 2018 à Évreux, les CAUE de Normandie ont fondé, à l'occasion de leur toute première assemblée générale, une Union Régionale sous le nom "Les CAUE normands".

Celle-ci fédère, sous la forme d'une association loi 1901, les CAUE des cinq départements : Calvados, Eure, Manche, Orne et Seine-Maritime.

Le principe est de mutualiser les moyens entre les CAUE Normands et d'augmenter notre visibilité.

Ce regroupement, initié en réponse à la réorganisation territoriale de janvier 2016, vise à valoriser et renforcer le travail de chaque CAUE sur le territoire normand et à favoriser la mise en place d'actions communes telles que :

- le Prix de l'Architecture et de l'Aménagement Normand,
- les publications (plaquettes, fiches, livres...) sur les thématiques transversales au CAUE,

- l'organisation d'événements (conférences, colloques, rencontres, ateliers, visites, voyages d'études...),
- la publication d'une Newsletter commune,
- les sessions de formation sur les thématiques transversales aux CAUE,
- les réponses à des appels à idées régionaux et l'organisation de partenariats.

L'Union Régionale des CAUE devrait également nous permettre de prendre part ensemble à l'élaboration des actions publiques régionales, nationales et européennes dans nos domaines d'activités.



Quelques chiffres

Principale ressource du CAUE, la taxe d'aménagement (TA) 2017 initialement prévue à hauteur de 1 450 000 € (correspondant à un taux de 0,5% de TA départementale), a été revue à la hausse pour un réalisé de 1 874 521 €, contre 1 502 450 € en 2016.

Quatre paramètres expliquent ce chiffre :

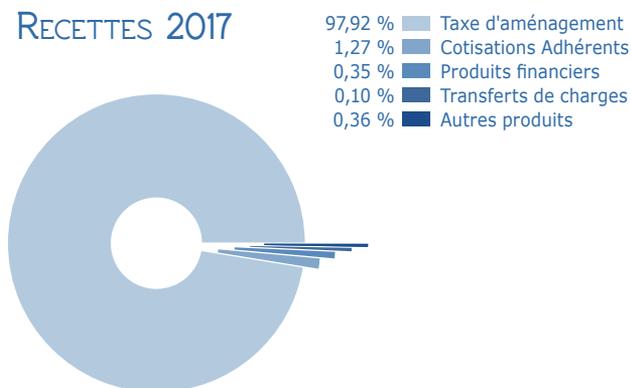
- la fin de la baisse de la construction et les répercussions du début de relance,
- la stabilisation partielle de la ressource liée à la mise en recouvrement sur deux années,
- la fin des retards liés au traitement du logiciel CHORUS de l'administration DGFIP. Ce phénomène avait touché l'ensemble des CAUE, mais surtout le faible taux de restitution constaté sur l'année 2017, très inférieur aux estimations initiales.

Au final, la plus-value s'élève donc à + 424 521 €.

D'un autre côté, comme constaté depuis plusieurs années, les charges ont été maîtrisées malgré la réorganisation du CAUE et le développement d'actions de sensibilisation et de pédagogie sur l'année 2017 avec 1 240 637 € de dépenses réalisées, pour 1 283 200 € de dépenses budgétées.

Le résultat comptable de + 673 763 € permet d'envisager sereinement l'avenir et permet au CAUE de s'atteler au lancement de nouveaux projets sur 2018 : mise en pratique du projet stratégique pour l'avenir du CAUE, développement des actions de formations et de sensibilisation, et renforcement de l'animation territoriale à l'échelle du département.

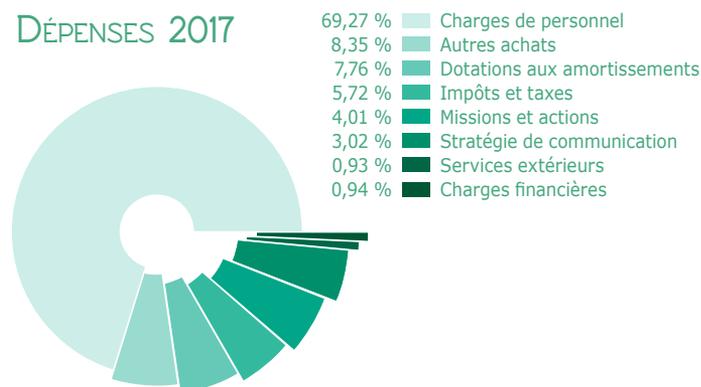
RECETTES 2017



RECETTES BUDGETÉES 1 592 250 €

RECETTES RÉALISÉES 2 010 710 €

DÉPENSES 2017



DÉPENSES BUDGETÉES 1 283 200 €

DÉPENSES RÉALISÉES 1 240 637 €

RÉSULTAT COMPTABLE 673 763 €

ASSISTANCE ARCHITECTURALE

Article 7 de la loi sur l'Architecture du 03 janvier 1977 — Le CAUE " fournit aux personnes qui désirent construire les informations, les orientations et les conseils propres à assurer la qualité architecturale des constructions et leur bonne insertion dans le site environnant, urbain ou rural, sans toutefois se charger de la maîtrise d'oeuvre. "



\ Conseil aux particuliers \

Les permanences architecturales \

Le CAUE sait écouter et répondre au mieux à toutes les questions liées à l'acte de la construction pour toutes les personnes qui en ont besoin (les particuliers, les professionnels, les services instructeurs...).

De plus en plus, ces questions portent sur les règlements d'urbanisme et leur interprétation. Le conseiller aide les personnes qui le sollicitent à comprendre les articles du Plan d'Occupation des Sols, du Plan Local d'Urbanisme, les articles d'un règlement de lotissement, les motifs de refus d'un permis de construire ou les prescriptions de l'Architecte des Bâtiments de France, etc. En fonction du projet et de la faisabilité, il explique les différentes démarches administratives (déclaration préalable ou permis de construire) aux pétitionnaires.

Les conseils prodigués permettent aux personnes d'être sensibilisées à la qualité architecturale et urbaine.

Mais plus largement, le conseiller apporte une vision globale du projet. Les renseignements et les recommandations permettent d'améliorer la qualité architecturale et l'insertion paysagère de la future maison, extension ou réhabilitation.

Des informations plus techniques peuvent également être données, notamment sur des questions d'humidité, d'acoustique, d'isolation... Le conseiller a par ailleurs un rôle de relais vers les professionnels (expert, maître d'œuvre, artisan). Il explique le rôle de chacun en fonction du problème posé par le particulier.

Dans l'idéal, le conseiller reçoit les particuliers en amont, à la genèse du projet, mais cela peut être également en cas de refus de permis de construire ou de problème administratif en cours d'instruction.

La valorisation dans les médias \

Les communes et communautés de communes publient chaque mois ou chaque trimestre, selon les secteurs, des bulletins à destination du grand public. Régulièrement, un encart est réservé au CAUE, afin d'apporter aux lecteurs davantage de précisions sur le rôle et les missions de l'architecte conseil.

Les permanences architecturales dispensées en mairies, communautés de communes et dans les locaux du CAUE, sont un véritable atout à mettre en valeur dans les médias. Les sites internet et réseaux sociaux associés à ces structures relayent également l'information auprès d'un autre public.

Cette valorisation dans la presse et sur le web engendre des retours positifs avec notamment des fréquentations plus importantes des permanences de la part des particuliers.



Les permanences

28	LIEUX DE PERMANENCE
3	ARCHITECTES CONSEIL
50%	PROJETS DE RESTAURATION
32%	PROJETS DE NOUVELLES CONSTRUCTIONS
18%	QUESTIONS DIVERSES SUR L'ARCHITECTURE OU L'URBANISME

PERMANENCES



Bertrand LÉGUILLON



Guillaume JACQUET



Benoît VIVIEN

\ ILS EN ONT PARLÉ \

Ouest France, 10 février 2017
"Les conseils d'un architecte pour bâtir votre projet"

Ouest France, 09 octobre 2017
"Caen. Conseils gratuits d'architectes au CAUE"

Cœur'Mag, dossier grand angle, octobre 2017
"Quelles constructions sur Cœur Côte Fleurie aujourd'hui ?"

LISIEUX \

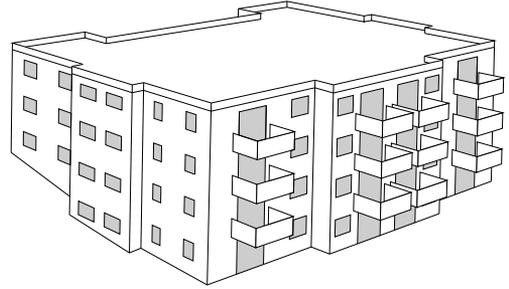


Le projet concernait la construction d'un immeuble de logements collectifs sur un terrain à forte pente, en contrebas d'un grand bâtiment en béton aux façades travaillées.

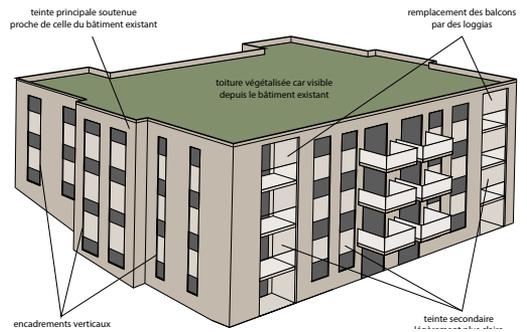
Le CAUE du Calvados a conseillé de faire plus écho au bâtiment existant en reprenant la teinte générale mais aussi en s'inspirant des creux et des grandes verticales pour animer les façades.

Par ailleurs, nous avons conseillé d'avoir une attention particulière au traitement de la toiture du projet car celle-ci sera visible depuis le bâtiment existant.

Le projet avant le conseil



Le conseil du CAUE



Le projet avant le conseil

LE MANOIR \



Le pétitionnaire souhaitait construire une maison en bois avec un grand garage intégré pour y mettre son camion d'entreprise. Son terrain se trouvait dans le périmètre d'une église classée.

Le projet présenté était trop complexe dans sa volumétrie et le plan trop fragmenté.

La notion de covisibilité avec l'église ne faisait aucun doute. Si le projet avait été déposé en l'état, l'Architecte des Bâtiments de France l'aurait refusé.

Le pétitionnaire était justement venu rencontrer le CAUE du Calvados pour savoir si son projet serait accepté.

En y regardant de plus près, le fonctionnement intérieur n'était pas vraiment optimisé.

Un échange constructif avec le pétitionnaire a permis de revoir le projet et d'améliorer considérablement son aspect extérieur. Le permis de construire a été accordé, le chantier n'a pas encore démarré.

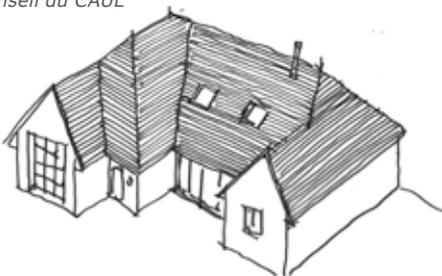


Le projet avant le conseil

Le projet après le conseil



Le conseil du CAUE



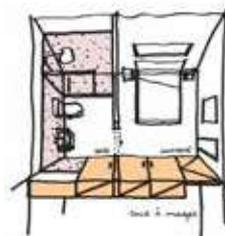
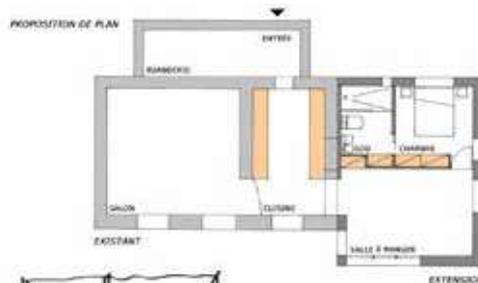
MESLAY \



Le projet concerne l'extension d'une maison d'habitation. Les pétitionnaires souhaitaient offrir une nouvelle pièce de vie à leur maison, lumineuse et largement ouverte sur le jardin ainsi qu'une suite parentale. Le projet paraît simple dans sa problématique mais plusieurs contraintes existent. La commune est en RNU et limite ainsi les potentialités d'extension. De plus, la maison de petites dimensions présente un certain cachet et pose donc la question du parti pris d'extension.

Le CAUE du Calvados a donc conseillé d'optimiser au maximum les espaces intérieurs pour offrir des espaces de vie généreux malgré le peu de m² autorisés en extension. Ensuite, un travail de composition des façades a été mené pour harmoniser au mieux les deux volumes : travailler les nouvelles ouvertures dans la verticalité pour faire écho au rythme existant de la maison, offrir un bel ensemble vitré pour maximiser la vue sur le jardin, choisir une teinte et un calepinage adaptés du matériau de finition pour créer une belle couture avec la maison existante.

Les pétitionnaires ont apprécié nos conseils et les ont suivis.



Le conseil



L'existant

OUFFIÈRES \



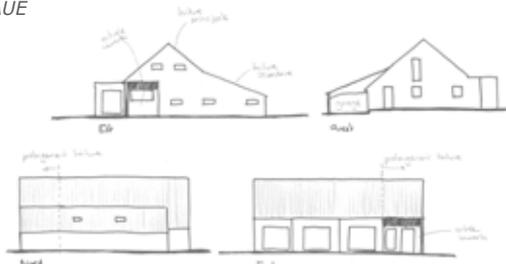
Les pétitionnaires de ce projet d'auto-construction d'une maison, ont pris rendez-vous avec l'architecte conseil suite à un refus de permis de construire pour divers motifs.

Le CAUE du Calvados a conseillé de simplifier la volumétrie afin de conserver une grande toiture principale sous laquelle glissent des boîtes contenant les différentes pièces. L'entrée est imaginée en creux, protégée par cette grande toiture.

Les conseils ont été reçus avec enthousiasme et ont été globalement suivis.



Le conseil du CAUE



Le projet avant le conseil



Le projet après le conseil



SAINTE-HONORINE-DES-PERTES \



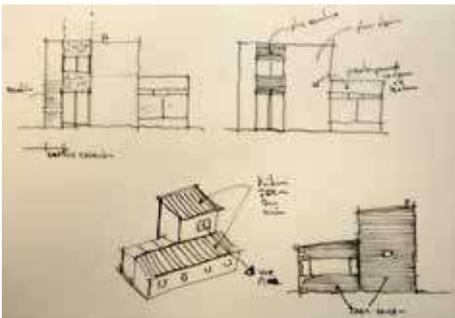
Les pétitionnaires ont déposé un permis de construire. Au moment de remettre les pièces complémentaires, le service instructeur leur a répondu que le dossier serait sûrement refusé et qu'il serait plus opportun d'aller voir l'architecte conseil du CAUE pour revoir le projet. Effectivement, ce projet d'extension présentait des maladresses facilement récupérables et sans vraiment bouleverser l'économie générale du projet.

Une discussion indispensable s'est alors engagée avec les pétitionnaires, pour mieux appréhender leur besoin d'usage et de fonctionnement. Après exécution de quelques croquis, le projet avait trouvé une nouvelle voie plus conforme à l'article 11 du PLU. Les modifications des façades ont été intégrées à la demande de pièces complémentaires, et quelques semaines plus tard le permis fut accordé. Ce projet modeste a trouvé sa juste place avec le bâtiment existant, et le résultat final est conforme au conseil.



Le projet avant le conseil

Le projet après le conseil



Le conseil



VIRE-NORMANDIE (Vire) \



Le projet concerne le réaménagement d'une devanture commerciale sur la place du 6 juin, en plein cœur de l'hypercentre de la ville, aux abords d'un Monument Historique. L'actuelle propriétaire souhaitait donner une image plus moderne et plus chic de sa brasserie/bar/tabac pour augmenter ainsi l'impact visuel de son commerce et son attrait sur la place.

La pétitionnaire est venue en rendez-vous avec une proposition de nouvelle devanture. Le conseil a porté à simplifier au maximum le dispositif de la devanture pour redonner à voir la composition générale de l'immeuble (dégager le premier étage et le balcon de toutes enseignes, redonner à voir le rythme des piliers, alléger les enseignes pour valoriser la pierre, ...). Une autre teinte plus adaptée a également été conseillée pour s'harmoniser au mieux avec les teintes de la pierre de façade.

Les conseils ont tous été suivis et les travaux réalisés.

Le conseil



L'existant



Le projet après le conseil



\ RÉHABILITATION DES ÉGLISES

Un architecte conseil du CAUE travaille en étroite collaboration avec la Fondation du Patrimoine et les services patrimoine du Département pour faire des conseils ponctuels sur des églises non classées ou inscrites aux Monument Historique.

Ses conseils peuvent être prodigués en amont, en cours d'instruction des dossiers de demande de subvention, en phase chantier quand un litige survient et en fin de chantier pour déterminer si les travaux sont bien conformément exécutés par rapport aux devis et aux dossiers de demande de subvention.

Ses conseils sont aussi adressés directement aux collectivités qui sont propriétaires, dans la plupart du temps, de ces édifices.



Ils permettent à la collectivité d'avoir immédiatement un avis sur les interventions à faire sur leur édifice, à l'issue d'une visite sur place.

Ensuite en fonction des désordres, deux hypothèses sont possibles :

- pour les petits désordres la mise en concurrence d'entreprises qualifiées permet une intervention rapide.
- pour les désordres plus importants l'intervention d'un architecte du patrimoine est indispensable.

Un renvoi sur la Fondation du Patrimoine et les Services du Département permet à la collectivité d'en savoir plus sur les modalités de demande de subvention.



\ CLUB DES SERVICES INSTRUCTEURS

Depuis juillet 2015, l'État se désengage progressivement de l'instruction des autorisations d'urbanisme. Petit à petit les territoires s'organisent afin de développer une nouvelle offre de service aux particuliers à travers la constitution de services instructeurs à différentes échelles de territoire : périmètre de SCOT, Communautés de communes, groupement de communes ou communes.

À travers sa mission de conseil aux particuliers pour la qualité architecturale des projets de construction, le CAUE du Calvados se doit de s'adapter le plus efficacement possible à cette mutation afin de maintenir la qualité de ses conseils.

Au cours de l'année 2016, le CAUE a donc redéployé son offre de conseils en lien étroit avec les services instructeurs des collectivités territoriales. Élément fédérateur de ces relations, un Club instructeur a été mis en place afin d'offrir un lieu d'échange et de partage entre les architectes conseils et les services instructeurs. À travers l'animation de ce Club, le CAUE propose aux instructeurs des formations, débats et présentations de cas pratiques avec l'appui de partenaires et professionnels divers (avocats, architectes libéraux, artisans, etc.)

En complémentarité de ce Club, un forum d'échange sécurisé est hébergé par le CAUE pour permettre à chaque acteur de pouvoir poser des questions et d'avoir des réponses pertinentes et partagées avec les autres services.

Ce Club s'est réuni à quatre reprises en 2017 avec un fort taux de participation. Des échanges ont pu avoir lieu dans le cadre de l'intervention d'un avocat spécialisé en droit de la construction et de l'urbanisme et un artisan.

En 2017, quatre thèmes ont été développés :

- le contentieux en urbanisme,
- le contentieux en droit de la construction,
- les enduits naturels et artificiels,
- un libre échange sur le fonctionnement de chaque ADS du Calvados.



\ PARTENARIAT AVEC LA FONDATION DU PATRIMOINE

Les propriétaires privés de bien immobilier présentant un intérêt patrimonial (ferme, maison de caractère, pigeonnier, lavoir, moulin, etc.) qui souhaitent le restaurer, peuvent grâce au label de la Fondation du Patrimoine, bénéficier d'une aide fiscale de l'État.

Trois conditions doivent être préalablement satisfaites : l'intérêt patrimonial du bâtiment, la qualité du projet de restauration, la visibilité de l'essentiel du bâtiment depuis la voie publique.

Les travaux à réaliser doivent concerner des éléments bâtis extérieurs (toitures, façades, huisseries) et être de qualité afin de sauvegarder le bâtiment dans ses caractéristiques d'origine. Ils doivent recevoir l'avis favorable du comité d'orientation et de l'Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine.

Les travaux ne doivent pas commencer avant l'obtention de l'octroi du label.

La Fondation du Patrimoine a chargé le CAUE, par convention, de réaliser une mission de suivi de la conformité des travaux, des dossiers labellisés par la commission départementale. L'architecte conseil en charge de cette mission participe en amont aux commissions d'orientation label du Calvados.

Dans certains cas, lorsqu'un dossier semble être éligible, mais pas totalement abouti, une visite sur

place avec le propriétaire s'impose pour revoir le dossier.

L'architecte conseil apporte son aide en proposant des solutions techniques et architecturales, pour améliorer le dossier, afin que celui-ci repasse devant la commission, et soit labellisé.

Préalablement, les propriétaires peuvent contacter ou rencontrer, dans l'une de ses permanences, l'architecte conseil du CAUE, pour qu'il les aide à préparer leur dossier, la partie administrative étant gérée par la Fondation du Patrimoine.

La visite de conformité permet également de faire une expertise des futurs dossiers et de l'ensemble des bâtiments qui sont sur le site, pour ainsi identifier et anticiper des futurs désordres dont le propriétaire n'aurait pas conscience.

-
- 7 VISITES DE CONSEIL
 - 30 VISITES DE CONFORMITÉ
 - 1 ACCOMPAGNEMENT ENTRETIEN D'ÉGLISE NON CLASSÉE
-

CONSEILS

LE BRÉVEDENT \

Cette petite maison en pans de bois du XVI^{ème} siècle se situe dans un cadre verdoyant typique du Pays d'Auge.

Les travaux concernaient la réfection totale de la couverture et une petite partie de la charpente et des menuiseries.

Le couvreur a fait un travail de panachage de tuiles plates d'une qualité irréprochable.

Le jeune couple qui a acquis cette maison restaure une grande partie de celle-ci avec beaucoup de goût et de passion. Les travaux ne sont pas encore terminés, mais l'état actuel présage une restauration d'une grande qualité.



Avant

Après les travaux

SAINTE-MARGUERITE-DES-LOGES \



Cette maison qui date pour une grande partie du XV^{ème} siècle a la chance d'avoir un propriétaire expert en histoire de l'architecture des maisons en pans de bois.

Les travaux prodigués depuis plusieurs années ont permis à cette maison de retrouver son identité d'origine.

La réfection de la toiture et de la lucarne est la suite de cette restauration de qualité.

L'épi de faitage originel de ce manoir a pu être identifié à l'occasion de l'exposition sur la céramique du Pré d'Auge en 2004, actuellement conservé au Musée des Antiquités de la Seine-Maritime à Rouen. Cet épi a fait l'objet d'une copie fidèle et ainsi positionné sur la lucarne de la maison.



Avant



Après les travaux

VILLERS-SUR-MER \



Le propriétaire avait contacté le CAUE du Calvados au moment où il venait d'acquérir cette superbe propriété à Villers-sur-Mer.

Au niveau architectural, cette villa balnéaire construite vers 1860 caractérise bien cette période très créative.

Cette villa était richement décorée (confirmation par carte postale) : fermes débordantes, garde-corps finement dessinés des balcons, éléments décoratifs en bois découpé, épis de faitage, maçonnerie en brique et moellons...

Son état de vétusté était assez prononcé. Le CAUE a recommandé au nouveau propriétaire de prendre un architecte pour suivre cette réhabilitation, c'est ce qu'il a fait et le résultat est superbe.



Avant

Après les travaux



CONSEIL AUX COLLECTIVITÉS



Architecture

Dans le cadre de sa mission d'accompagnement de la maîtrise d'ouvrage publique, le CAUE intervient en qualité de conseil en amont des projets et en dehors du champ de la maîtrise d'œuvre. Il est sollicité pour des projets de réhabilitation, de construction ou d'extension de bâtiments publics (mairies, écoles, équipements sportifs ou socioculturels, bibliothèques...).

Le CAUE met en évidence les contraintes techniques, apporte sa réflexion sur le choix du site, finalise avec les élus leurs besoins, détermine la faisabilité du projet... Cette étude préalable permet ainsi aux élus de prendre la décision d'engager ou non la réalisation de l'opération. Si nécessaire, le CAUE assiste les collectivités dans l'organisation des consultations des équipes de maîtrise d'œuvre. Il apporte ainsi son aide et son conseil aux maîtres d'ouvrage dans la rédaction du dossier de consultation, dans le choix de la procédure d'attribution du marché la plus adaptée et durant la période de réalisation des études.

Les pages suivantes présentent quelques dossiers démontrant la diversité des interventions du CAUE.

Saint-Rémy-sur-Orne | SEULLINE/SAINT-GEORGES-D'AUNAY Construction d'un atelier municipal | CESNY-BOIS-HALBOUT Changement de la cloche de la chapelle | LE HOM Construction d'une centrale de préparation à Thury-Harcourt | PAYS DE HONFLEUR Construction d'un réservoir d'eau potable à Beuzeville | VALLEES DE L'ORNE ET DE L'ODON Locaux pour l'école de musique/ création d'une salle culturelle à Évrecy | VICTOT-PONTFOL Réaménagement du presbytère en musée du cheval | PRÉ-BOCAGE Construction d'un réseau de pôles de santé | SAINT-OMER Accessibilité aux bâtiments publics | GARCELLES-SECQUEVILLE Extension de l'école | SAINT-GERMAIN-LE-VASSON Construction d'une salle polyvalente | FRESNEY-LE-VIEUX Réaménagement de la salle communale | CLÉVILLE Extension de la salle des fêtes | SAINT-VIGOR-LE-GRAND Construction d'une salle polyvalente | VALDALLIERE Construction d'une école à Viessoix | DANESTAL Rénovation de l'école communale | SAINTE-MARGUERITE-D'ELLE Aménagement d'un local "point info 14" | VICTOT-PONTFOL Réhabilitation de la mairie et du logement communal | CAEN jury concours reconstruction EHPAD Saint-Jean | PONT-D'OUILLY Accessibilité Mairie | PLACY Mise en Accessibilité de l'église | BLANGY/PONT-L'ÉVÊQUE INTERCOM Terrain football candidature "Espoir" | MAY-SUR-ORNE Réaménagement de l'ancienne cantine | COSSESSEVILLE Mise en accessibilité de la mairie | S.I.S. DU CINGAL Travaux de rénovation du gymnase du collège de Bretteville-sur-Laize | LA POMMERAYE Mise en accessibilité de la mairie | CONSEIL DEPARTEMENTAL Jury concours rénovation habitat gendarmerie de Bayeux | MERVILLE FRANCEVILLE-PLAGE Musée de la Batterie construction du nouveau bâtiment d'accueil visiteurs | CU CAEN LA MER Jury concours MJC à Venox | AURSEULLES Réaménagement de WC à Anctoville | AURSEULLES Extension de l'accueil de la mairie à Anctoville | BARON-SUR-ODON Extension de la salle polyvalente | BEAUMESNIL Mise aux normes accessibilité des WC | ACQUEVILLE Restauration d'un lavoir | PONTS-SUR-SEULLES Construction d'une MAM et logements à Lantheuil | FOURNEVILLE Construction d'une Maison d'Assistants Maternels | MAISONCELLES-PELVEY Accessibilité aux personnes - restructuration de la cour de la salle polyvalente et mairie | ANCTOVILLE Travaux de restructuration du site - Fondation Rayer (enfants) | BLANGY/PONT-L'ÉVÊQUE INTERCOM Locaux intercommunaux | BLANGY/PONT-L'ÉVÊQUE INTERCOM Complexe sportif | RANVILLE Construction d'un atelier municipal | CLINCHAMPS-SUR-ORNE Construction d'une école élémentaire SIVOS Laize-Clinchamps | CONSEIL DEPARTEMENTAL à maîtrise d'œuvre, restructuration du collège d'Orceau à Tilly-sur-Seulles | SAINT-GERMAIN-DE-TALLEVENDE Projet de lotissement "Mahère 2" |

Les nouvelles demandes \

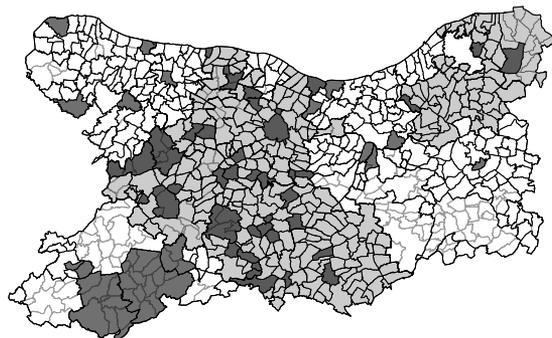
96

Les conseils rendus \

71

| VIRE NORMANDIE Avis d'opportunité sur plusieurs projets communaux | PAYS DE FALAISE Aménagement d'une salle mutualisée pour accueil de groupes à Falaise | CAMPAGNOLLES Rénovation

énergétique de la mairie | LE TRONQUAY Rénovation et devenir des bâtiments communaux | GARCELLES SECQUEVILLE Réhabilitation de la salle des fêtes | GRANDCAMP-MAISY Travaux de rénovation et d'accessibilité de la mairie | VIRE NORMANDIE Espace mutualisé à Roullours | VICTOT-PONTFOL Mairie | ASNELLES Réhabilitation de la grange aux Dîmes | PORT-EN-BESSIN Restructuration et mise aux normes de la mairie | CAEN LA MER Construction d'une extension de la bibliothèque à Rocquancourt | VALLÉES DE L'ORNE ET DE L'ODON Construction et extension du pôle scolaire et de l'ALSH | PIERREPONT Salle communale | SAINT-PIERRE-DU-FRESNE Construction muret église | OUISTREHAM Centre d'interprétation Franco-Britannique | OUEZY Salle polyvalente | FALAISE Hôtel de ville | BLANGY/PONT-L'ÉVÊQUE INTERCOM Réhabilitation des locaux d'accueil de la base de loisirs | BEUVILLERS Salle communale | SOULANGY Réhabilitation d'un bâtiment et information sur les marchés de maîtrise d'œuvre | FONTENAY-LE-PESNEL Transformation d'un bâtiment en local commercial | THAON Construction d'une micro crèche | SIVOM Education Enfance Jeunesse THUE ET MUE Réhabilitation de l'école de Cairon | CAUMONT-SUR-AURE Accessibilité aux bâtiments publics à Livry | AURSEULLES Accessibilité aux bâtiments publics à Saint-Germain d'Hectot | VACOGNES-NEUILLY Extension de l'école maternelle | EPRON Construction d'une salle des fêtes et une maison des associations | CINGAL-SUISSE-NORMANDE Restructuration du site scolaire de



SIVOS VAL ES DUNES \

\ extension de l'école



Le SIVOS souhaite conforter son site scolaire de Garcelles-Secqueville par la construction de deux salles de classes et d'un préau en remplacement de ses deux préfabriqués.

Il s'interroge sur le futur emplacement de ces deux classes et sur la possibilité de réutilisation de ces préfabriqués à usage scolaire le temps des travaux et à terme, à usage associatif indépendant du site scolaire.

L'étude du CAUE a pour but de tester plusieurs hypothèses d'implantation et d'en évaluer leur coût d'opération.



II/ HYPOTHESE D'AMENAGEMENT 1



IV/ HYPOTHESE D'AMENAGEMENT 3



DANESTAL \

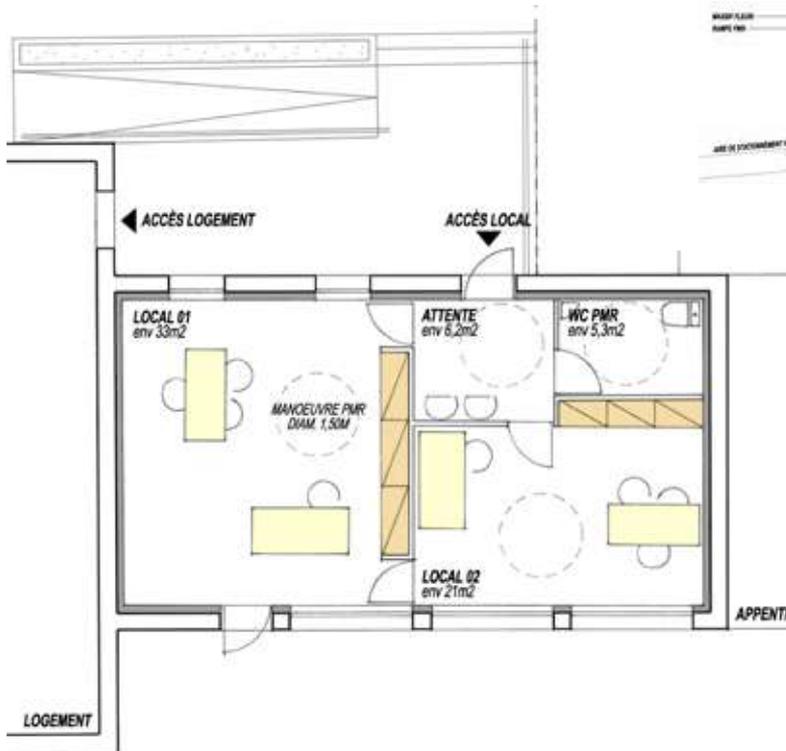
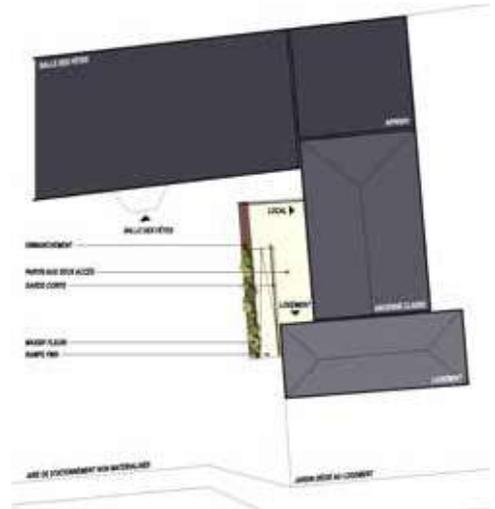
\ rénovation de l'école communale



La commune de Danestal souhaite transformer son ancienne salle de classe en local pour accueillir des activités libérales.

Elle s'interroge sur la capacité du local, sa mise en accessibilité et son coût d'aménagement.

L'étude du CAUE a pour but de tester cet aménagement et d'en évaluer son coût.



Le conseil

L'état actuel





SAINT-GERMAIN-LE-VASSON \

\ construction d'une salle polyvalente



La commune de Saint-Germain-le-Vasson a pris contact avec le CAUE du Calvados concernant la construction d'une salle communale et l'aménagement d'un parking.

La commune souhaite implanter ce projet sur un foncier communal situé dans la zone Ue. Le terrain de l'opération est enclavé et bordé par des terres agricoles à l'Est, des parcelles en friches au Sud, des propriétés privées au Nord et les écoles à l'Ouest.

Le CAUE a étudié les possibilités d'aménagement de cette parcelle avec l'emplacement et l'agencement des différentes parties du bâtiment (salle communale et local jeune), un parking, une voirie d'accès et de desserte (notamment pour l'école) et le positionnement de l'espace dédié à la fête communale.

Suite à cette étude de faisabilité, le CAUE a accompagné les élus pour le recrutement d'une équipe de maîtrise d'œuvre.



SAINT-VIGOR-LE-GRAND \

\ construction d'une salle polyvalente



La commune de Saint-Vigor-le-Grand a pris contact avec le CAUE du Calvados concernant la création d'une salle polyvalente, la réalisation d'un citystade et de locaux pour le centre aéré. La parcelle destinée à ces installations se situe à côté des installations sportives dédiées au football, en partie Sud-Est des terrains de foot actuel.

Nous avons étudié les possibilités d'aménagement de cette parcelle avec un parking paysagé, l'emplacement et l'organisation des bâtiments en fonction des flux et besoins existants.

Suite à cette étude de faisabilité, le CAUE a organisé le recrutement d'une équipe de maîtrise d'œuvre.

3.1 HYPOTHÈSE SCHEMATIQUE D'AMÉNAGEMENT DU SITE : PROPOSITION 1



Autres hypothèses



Urbanisme

Le CAUE du Calvados propose ses compétences en matière de planification et d'urbanisme réglementaire et opérationnel à l'ensemble des collectivités du département. En exécution de la mission qui lui a été confiée par le Conseil Départemental dans le cadre de sa politique d'aide aux communes et à leurs groupements, le CAUE apporte son assistance pour guider les élus dans l'élaboration, l'évolution et l'application de leurs documents d'urbanisme : schémas de cohérence territoriale (SCoT), plans locaux d'urbanisme communaux PLU ou intercommunaux, PLUi et carte communale.

Le CAUE apporte son conseil aussi bien sur les procédures, les enjeux et les options stratégiques (SCoT ou PADD -projet d'aménagement et de développement durables), que sur l'aspect qualitatif de l'élaboration des documents et l'organisation de la concertation.

Le CAUE assure également un accompagnement pour la réalisation des opérations d'urbanisme. Il conseille les collectivités dans leurs décisions liées à l'aménagement du territoire et au développement local.

L'accompagnement aux collectivités pour le lancement de leurs PLU intercommunaux amorcé depuis plusieurs années, s'est fortement confirmé en 2017.

Les pages suivantes présentent quelques dossiers démontrant la diversité des interventions du CAUE.

Les nouvelles demandes \

21

Les conseils rendus \

8

PRÉ-BOCAGE INTERCOM Formation auprès des élus | SAINT-CONTEST Circuit de densité | MAIZIÈRES Aménagement de terrains | EPCI DOZULÉEN Étude de faisabilité - Ensemble de la Briboudière à Putot-en-Auge | VALLÉE DE L'AURE Promenade sur les bords de l'Aure à Vaux-sur-Auge | COLOMBELLES Aménagement de terrains | SAINT-GATIEN-DES-BOIS Aménagement d'un terrain | LE HOM Implantation d'un lycée privé, gendarmerie / zone AU à Thury-Harcourt |



ILS EN ONT PARLÉ \

Ouest France, 24 juin 2017
"Le contrat de ruralité expliqué aux élus"

Ouest France, 24 janvier 2017
"Vacognes-Neuilly / Vœux : l'avenir de l'école en question" et présentation du PLU

CLUB PLANIFICATION \

Au cours de l'année 2017, le CAUE a mis en place un club "Planification" à destination des chargé(e)s de missions PLU et SCoT des collectivités du département.

Son objectif est de mettre en réseau les techniciens et de leur permettre d'échanger sur leurs expériences et les problématiques qu'ils peuvent rencontrer lors de l'élaboration de documents de planification.

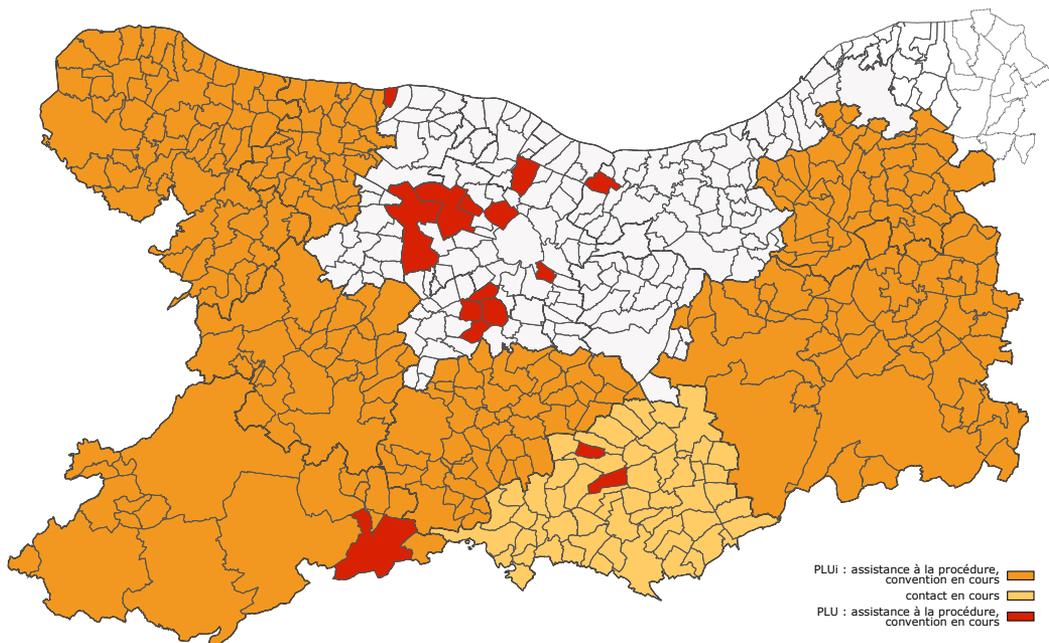
Ce club s'est réuni à deux reprises en 2017 avec une présence quasi complète de l'ensemble de chargé(e)s de missions en urbanisme du département.

Ayant pour ordre du jour la présentation, et les objectifs d'un PCAET (Plan Climat Air Énergie

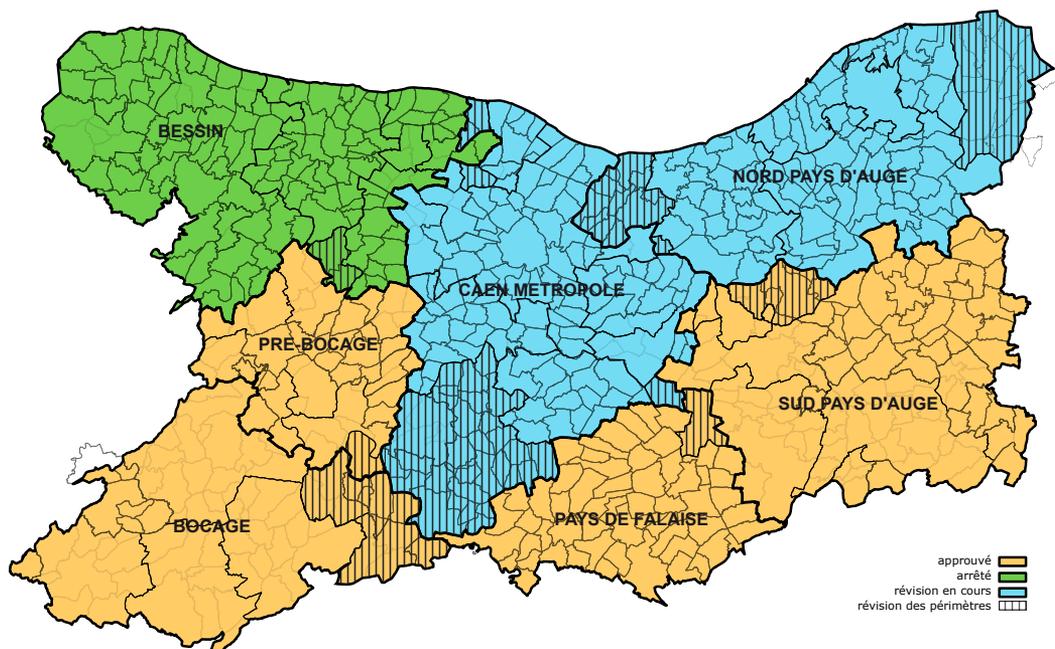
Territorial) dans la matinée et la présentation des différents outils proposés par l'EPFN (Établissement Public Foncier de Normandie) l'après-midi.

La première réunion du club a eu lieu en mai. La seconde réunion qui eu lieu au mois de novembre, s'est déroulée sur deux jours. Nous leur avons proposé la simulation d'un aménagement urbain animé par un encadrant et assisté d'un programme informatique. Les participants répartis en plusieurs équipes se sont appropriés différents rôles décisifs, comme une collectivité, des opérateurs, des grands propriétaires, un bailleur social, etc.

Cette simulation a rencontré un grand succès et a permis en parallèle de présenter les différents outils d'aménagement et du foncier.



\ Suivi des démarches : les PLU et les PLUi



\ État d'avancement des SCoT et rôle du CAUE

SCOT BESSIN : Suivi et accompagnement technique pour la révision du document

SCOT PRE-BOCAGE : Suivi et accompagnement pour l'élaboration du document / Mise en œuvre

SCOT PAYS DE FALAISE : Suivi et accompagnement technique / Mise en œuvre

SCOT NORD PAYS D'AUGE : Suivi et accompagnement technique pour la révision du document

PORTRAIT DE TERRITOIRE \

\ cartes des synthèses

Dans le cadre de sa collaboration aux portraits de territoire portés par le Conseil Départemental du Calvados, le CAUE réalise des cartes de synthèse de l'ensemble des nouveaux établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) du département.

\ Exemple : CDC BAYEUX INTERCOM

Cette représentation de la communauté de communes "Bayeux Intercom" vise à faire apparaître sur une même planche graphique le fonctionnement du territoire, à travers ses "dynamiques de vie" (identification de l'armature urbaine, des grands axes de communication, des principaux équipements, etc.), ainsi que les principaux enjeux qui s'y rapportent (confortement des

pôles de vie principaux et secondaires, préservation des espaces sensibles des vallées et des entités paysagères).

Bayeux Intercom y apparaît comme un territoire attractif, partagé entre mer et campagne, et traversé par les vallées de l'Aure, de la Drôme et de la Seulles.

Fonctionnement territorial

<p>BAYEUX</p> <p>Pôle principal au cœur de la communauté de communes à forte dimension patrimoniale et touristique.</p> <p>PORT-EN-BESSIN SAINT-VIGOR-LE-GRAND</p> <p>Pôles secondaires de la CDC à vocation maritime pour Port-en-Bessin (port de pêche renommé) et urbaine pour Saint-Vigor-le-Grand, commune de l'agglomération de Bayeux (activités, services complémentaires à la ville centre)</p> <p>ARROMANCHES-LES-BAINS LONGUES-LES-PEES</p> <p>Pôles de proximité de la CDC situés sur le littoral avec une attractivité locale (commerces, équipements, services) et sites de mémoire de renommée internationale (port artificiel et musées d'arromanches, batteries de Longues)</p> <p>WANGELLES, ST MARTIN DES ENTREES et ST LOUP-NORM TRACY SUR MER et ST OMBRI DE PRESNE</p> <p>Autres communes de l'aire urbaine de Bayeux et communes du pôle d'Arromanches</p> <p>ELLON / COTUIN</p> <p>Autres communes de la CDC moins équipées à non équipées</p> <p>Bâtiments (habitat et/ou activité)</p>	<p>CAEN SAINT-LO</p> <p>Pôles extérieurs au périmètre de la CDC</p> <ul style="list-style-type: none"> => Capitale économique régionale pour Caen => Capitale administrative de la Manche pour Saint-Lô => Pôles structurants littoraux et ruraux <p>Aires d'influence des pôles principaux et secondaires (qu'ils fassent partie ou non du territoire de la CDC)</p> <ul style="list-style-type: none"> => Influence de Bayeux sur l'ensemble de la CDC => Attractivité du pôle caennais sur la partie est de la CDC => Impact atténué de l'aire Saint-Loise <p>Espaces multipolarisés des aires urbaines de Bayeux et de Caen / Territoires sous pression => Préservation des emprises agricoles et maintien, voire restauration des continuités écologiques (plaines/bocage /bois/vallées)</p> <p>Espaces ruraux peu polarisés</p> <p>BAYEUX</p> <p>Pôle urbain de Bayeux à conforter (futur Centre de Compréhension de l'Europe du Moyen-Âge) et pôle secondaire de Port-en-Bessin à renforcer (filière pêche, accueil touristique, filière nautique)</p> <p>Communes rurales équipées (école, médecin, hôtellerie...) à conforter / maintien d'un tissu de service dans l'espace rural fragilisé / maintien du caractère des bourg ruraux</p>
--	--





VALLÉE DE L'AURE \

\ promenade sur les bords de l'Aure, Vaux-sur-Aure



Depuis 2008, la communauté de communes de Bayeux Intercom est engagée dans une réflexion concernant le tracé d'une promenade sur les bords de l'Aure, allant de Juaye-Mondaye à la mer (Port-en-Bessin).

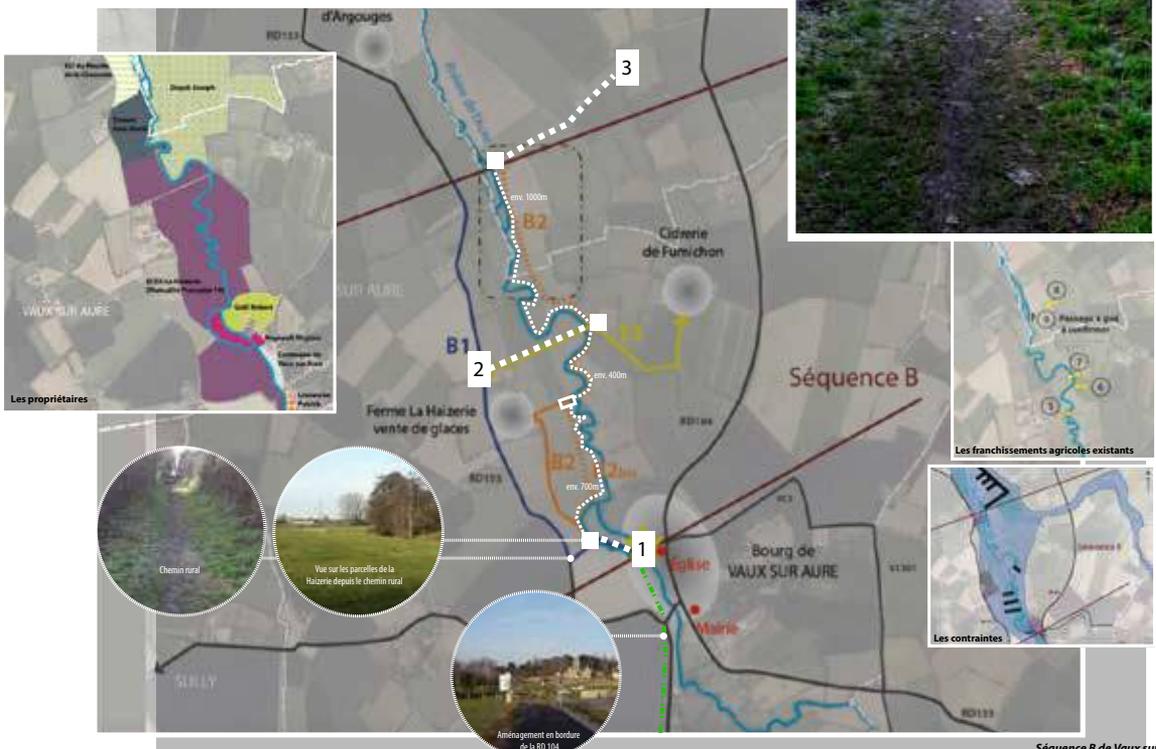
Deux études concernant les tronçons "Nord de Vaux-sur-Aure à Longues-sur-Mer" et "Sud de Guéron et Monceaux-en-Bessin" s'inscrivent dans la continuité d'un premier document "La redécouverte du Bessin au fil de l'eau - la Vallée de l'Aure" réalisé en 2009.

Ainsi, afin d'approfondir les études réalisées, des visites de terrain sont organisées avec les élus et les techniciens de la collectivité pour confirmer ou pas des cheminements possibles à court ou plus long terme.

Voici pour exemple la carte de la visite de terrain du tronçon nord sur la commune de Vaux-sur-Aure.



Etude préalable pour l'aménagement d'une promenade le long de la vallée de l'Aure sur les communes de Vaux sur Aure et de Longues sur Mer



Séquence B de Vaux sur Aure
14 janvier 2017



SAINT-CONTEST \ \ circuit de densité



Dans le cadre de l'élaboration de son Plan Local d'Urbanisme, la commune de Saint-Contest a sollicité le CAUE afin d'organiser une matinée de sensibilisation auprès des élus, agents communaux et un groupe d'habitants à la prise en compte de la densité en milieu périurbain.

Les visites sont des exemples d'opérations présentant différentes manières de traiter la densité en milieu périurbain.

Ont été abordés les thèmes du logement et des différentes formes urbaines traduisant des formes de densité mais également les équipements publics et leur mutualisation, le stationnement et les espaces verts.



PROGRAMME

- 9h30 Accueil à la mairie de SAINT CONTEST
- 9h45 Départ pour la commune d'**HÉROUVILLE SAINT CLAIR** - Quartier de Lébisey
Visite commentée du quartier de Lébisey - allées des Saules et du Moulin à voile.
- 10h50 Départ pour la commune de **BLAINVILLE SUR ORNE**
Visite commentée de la rue Embriens et de la résidence de l'Église (Écoquartier).
- 11h40 Départ pour la commune de **LOUVIGNY**
Visite commentée des rues Longue vue des architectes et Longue vue du théâtre.
- 12h30 Retour à la mairie de SAINT-CONTEST





COLOMBELLES \ \ aménagement de terrains



Restée propriétaire d'un macro-lot à l'issue d'une opération d'aménagement privée réalisée sur le site d'une ancienne école, la commune de Colombelles a sollicité le CAUE pour avoir un avis sur la faisabilité technique et financière d'un petit lotissement communal.

Après une analyse du site et de ses contraintes, ainsi que des échanges réguliers avec le service urbanisme de la collectivité, nous avons proposé à la commune de s'orienter vers l'aménagement de 5 lots à bâtir aux tailles variées (3 petites parcelles et 2 plus grandes). Notre proposition s'est aussi attachée à définir des zones d'implantation pour les futures constructions afin de minimiser leur impact pour les riverains (notamment concernant les ombres projetées).



SAINT-GATIEN-DES-BOIS \

\ aménagement d'un terrain



Dans le cadre de l'acquisition d'une parcelle pour y implanter son nouvel atelier communal, la commune de Saint-Gatien-des-Bois s'est interrogée sur la possibilité de réaménager un secteur situé au Nord-Est du bourg, et accueillant de nombreux équipements communaux. La collectivité a alors sollicité le CAUE pour qu'il mène une réflexion sur la possibilité d'un déplacement du terrain de football sur cette nouvelle parcelle, libérant ainsi de

l'espace susceptible d'évoluer vers de l'habitat. Nous avons ainsi confirmé à la commune la faisabilité de leur projet de transfert du terrain de football ; et lui avons proposé des principes d'aménagement du site intégrant la réalisation de 13 lots à bâtir, la création de jardins partagés et la réalisation de liaisons douces entre le parking existant et les nouveaux équipements.



En matière de paysage, le conseil aux collectivités locales du Calvados reste la mission prépondérante du CAUE. Elle permet tout d'abord aux élus locaux d'assurer dans de bonnes conditions leurs obligations de maîtres d'ouvrage public :

- | dans l'approche de la faisabilité de leurs opérations d'aménagement,
- | dans la définition de leurs besoins et de leurs attentes,
- | dans l'aide au recours à une maîtrise d'œuvre compétente parfois pluridisciplinaire pour la concrétisation de leurs projets.

Les missions confiées au CAUE oscillent autour de quatre thématiques, en grande majorité sur des territoires ruraux, à savoir :

- | les études de grand paysage : l'élaboration d'une charte de qualité, d'identité des territoires et des paysages singuliers en Basse-Normandie, les réflexions sur la gestion et la fermeture des vallées, ...
- | les réflexions préalables à l'aménagement d'espaces publics : les places de centre bourg, la valorisation d'un patrimoine bâti, la requalification d'espaces mutables en parcs ou espaces récréatifs, les espaces extérieurs des équipements, la création ou l'extension de cimetières, les réflexions sur l'aménagement de stationnements, ...
- | les traversées de bourgs, concernant la requalification de l'ensemble du bourg sur des problématiques urbaines et paysagères,
- | et enfin, une thématique plus large abordant la gestion et l'entretien des grands espaces, la gestion différenciée, notamment dans le cadre de patrimoine bâti historique ou d'Espaces Naturels Sensibles (ENS).

Les pages suivantes présentent quelques dossiers démontrant la diversité des interventions du CAUE.



Les nouvelles demandes \

42

Les conseils rendus \

32

| MALHERBE-SUR-AJON Création d'un chemin piétonnier entre l'école et un lotissement | CORMELLES-LE-ROYAL Terrain de tennis | VILLERS-SUR-MER Réhabilitation de la promenade du front de mer, base nautique, bassin et cale | VIRE NORMANDIE Revitalisation du centre bourg à Truttemer-le-Grand | TRÉVIÈRES Aménagement du cimetière | SUISSE NORMANDE - Office du tourisme Château Ganne et circuit des jardins à la Pommeraye | VIRE NORMANDIE Aménagement du cœur de bourg à Maisoncelles-la-Jourdan | SAINT-GERMAIN-LA-BLANCHE-HERBE Réaménagement de la place des Canadiens | CONDÉ-EN-NORMANDIE Aménagement extérieur du Château de Pontécoulant et d'un salon thé | BRETTEVILLE-LE-RABET Aménagement d'une prairie de jeux | FORMIGNY-LA-BATAILLE Parking devant l'ancien cinéma de Formigny transformé en halle commerciale | ISIGNY-SUR-MER Aménagement paysager de la cour d'école maternelle / mairie | MERY-BISSIERE-EN-AUGE traversée de bourg à Méry | BALLEROY-SUR-DRÔME Réaménagement de la place de la mairie | VIRE-NORMANDIE Aménagement paysager du parc d'activités les Papillonnières | VALDALLIÈRE Aménagement du nouveau cimetière de Montchamp | BLANGY/PONT-L'ÉVÊQUE INTERCOM Camping et base loisirs | PORT-EN-BESSIN-HUPPAIN Réaménagement des rues du quartier du Vieux Port | BAYEUX INTERCOM Réflexions préalables pour la création d'un cheminement dans la Vallée de l'Aure | FRESNEY-LE-PUCEUX Centre bourg | BONNEVILLE-LA-LOUVET Valorisation du cœur de bourg | TREVIÈRES Aménagement de la place de la halle | MERVILLE-FRANCEVILLE Appel à idées - aménagement de la place | ESTREES-LA-CAMPAGNE Traversée de bourg - aménagement de la RD131 | DÉMOUVILLE Réaménagement des abords de l'école | VAUDRY Projet d'aménagement d'un parc paysager | SAINT-MARTIN-DE-LA-LIEUE Lotissement | VALDALLIÈRE Réfection du bourg d'Estry | BLANGY-PONT-L'ÉVÊQUE INTERCOM Aménagement de l'entrée de la base de loisirs | MÉRY-BISSIÈRES-EN-AUGE Traversée de bourg de Méry | LA RIVIÈRE-SAINT-SAUVEUR Aménagement de l'entrée de bourg | BOULON Aménagement des équipements communaux

\ ILS EN ONT PARLÉ \

Les cahiers du fleurissement, octobre 2017
"Question à Fabien Tessier sur la valorisation du cadre de vie des communes"

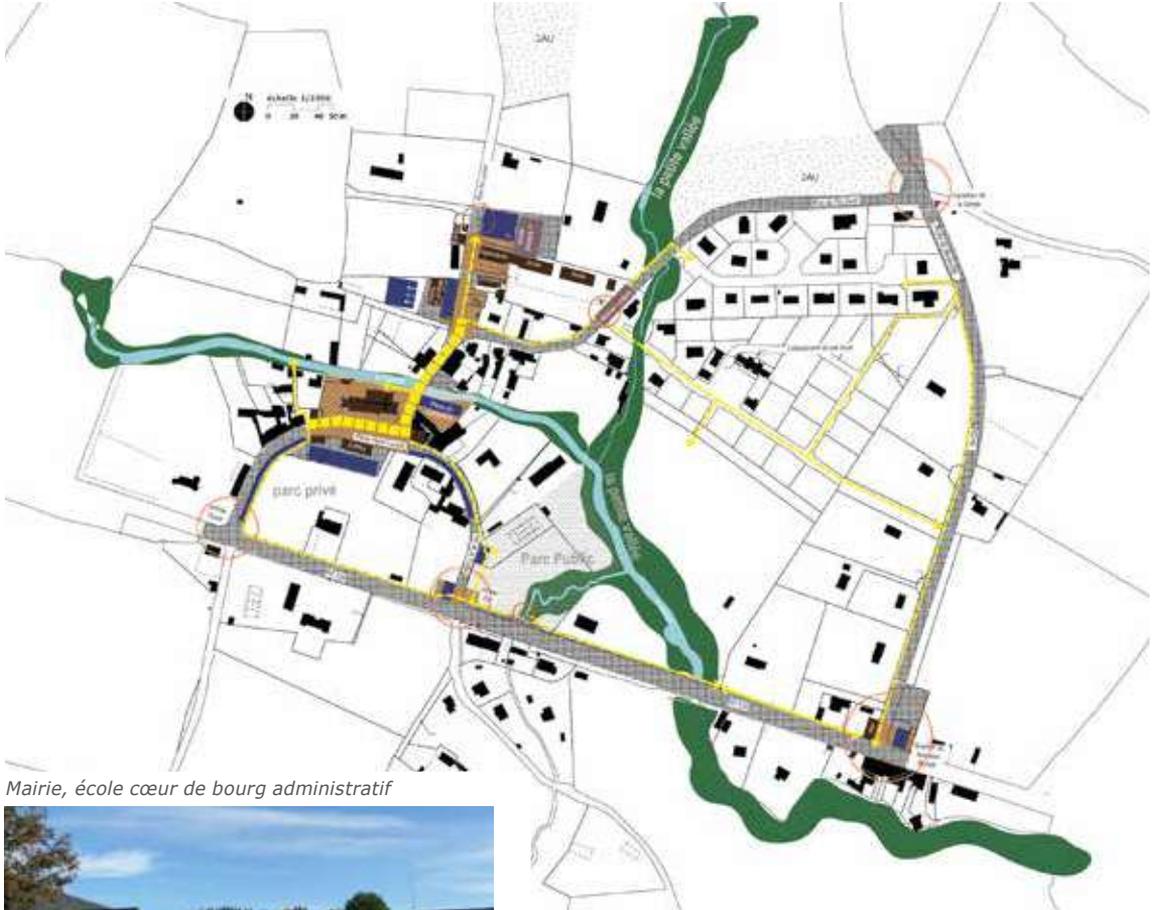
BONNEVILLE-LA-LOUVET \

\ valorisation du cœur de bourg



Situé dans un périmètre Monument Historique, le bourg historique de Bonneville-la-Louvet s'organise autour d'une motte féodale et de l'église, et de la rivière la Calonne qui forme une petite vallée dans cette écrin vert. Puis, le long de la RD 534, s'est développé le faubourg, déconnecté du bourg historique, il est appelé le quartier du Nouveau Monde. Deux entités distinctes et découpées en plusieurs séquences qui font la singularité de cette commune mais qui suscitent aujourd'hui quelques questions sur

leurs fonctionnements, car les usages évoluent. La commune souhaite mener une réflexion d'ensemble sur le réaménagement de ce bourg rural, pour apporter un regard plus fonctionnel et de qualité sur l'ensemble des espaces publics et du cadre de vie des habitants sur un périmètre d'environ 10 000 m². Le CAUE a donc accompagné la collectivité dans le recrutement d'une équipe pluridisciplinaire avec un paysagiste-concepteur en mandataire.



Mairie, école cœur de bourg administratif



La Calonne et l'église



Vue sur le cœur de bourg historique



La place de l'église et la salle des fêtes cœur de bourg historique



MÉRY-BISSIÈRE-EN-AUGE (MÉRY) \

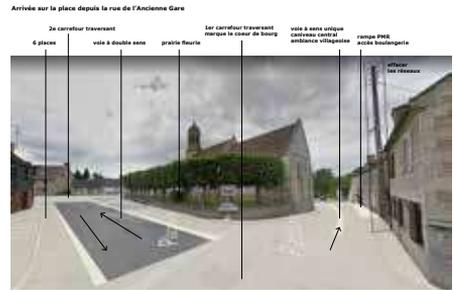
\ valorisation du cœur de bourg



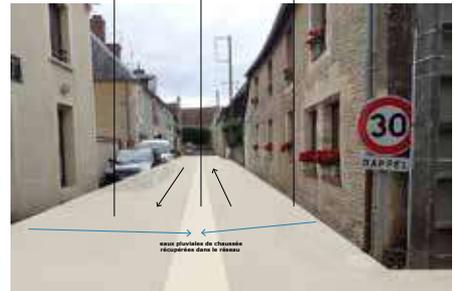
Les élus de la nouvelle commune de Méry-Bissières-en-Auge, commune en bordure des marais de la Dives, ont contacté le CAUE du Calvados pour réaliser une réflexion sur le réaménagement de son cœur de bourg. Il est caractérisé par l'église St-Martin, classée monument historique, en aplomb d'une grande place à l'emplacement de l'ancien cimetière. Cette place se trouve à la rencontre de deux routes départementales au trafic important avec le passage d'engins agricoles et de poids-lourds qui contournent actuellement l'église.

Les élus souhaitent aménager ce centre bourg afin de recréer un aménagement d'ensemble de son cœur de bourg et d'une place de village de qualité, mettre en valeur l'église classée par le traitement paysager de ses abords, réaliser l'enfouissement des lignes électriques, sécuriser et améliorer la circulation routière tout en privilégiant les circulations piétonnes et les accès aux nombreux commerces et équipements publics.

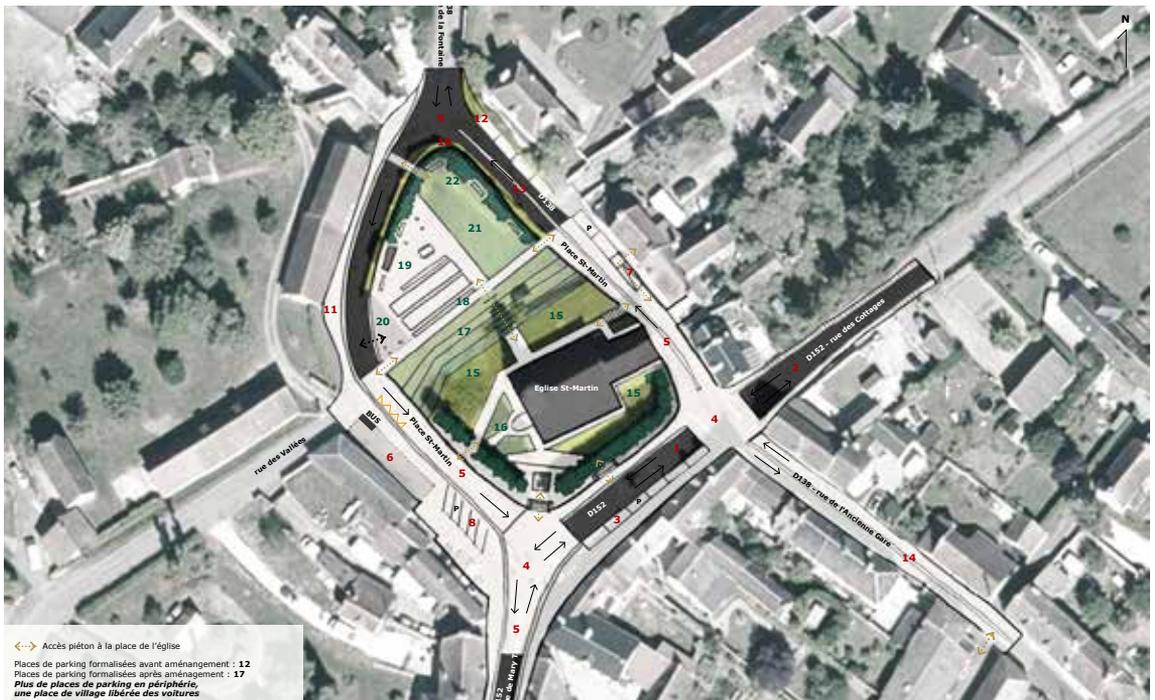
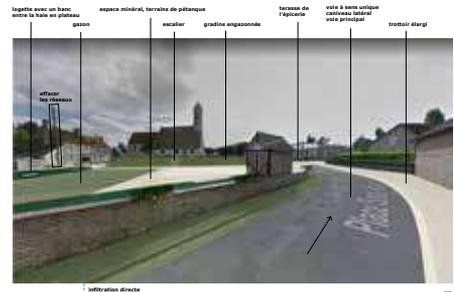
Le CAUE a donc réalisé une étude de faisabilité afin de préciser les possibilités d'aménagement et évaluer une première enveloppe budgétaire dans l'optique de recruter une équipe de conception pluridisciplinaire.



Proposition d'aménagement de la rue de l'Ancienne Gare : mise en valeur des façades, rue partagée et à niveau



Vue dégagée sur la place et l'église depuis le sud-ouest, par la D152



LA POMMERAYE \

\ réflexions préalables sur la mise en valeur du site de Château Ganne



Situé sur la commune de la Pommeraye, le site archéologique de Château Ganne, motte féodale du VII^{ème} siècle, a fait l'objet d'une cristallisation des ruines et accueille chaque année plusieurs événements attirant jusqu'à 10 000 visiteurs (pour les Médiévales sur un week-end au mois de juillet).

En dehors de ces occasions, le site reste assez méconnu et peu fréquenté, en raison principalement de son isolement géographique.

Afin de déterminer quelles actions sont envisageables ou non pour en augmenter le potentiel, l'Office de Tourisme de la Suisse Normande a fait appel au CAUE afin de mener un diagnostic et de donner des orientations d'aménagements.



Esquisse d'occupation du site



SAINT-GERMAIN-LA-BLANCHE-HERBE \

\ réaménagement de la place des Canadiens



La commune a sollicité le CAUE du Calva-dos afin de travailler sur la redéfinition de l'aménagement de la place des Canadiens. Le cœur de bourg a été récemment aménagé en 2010 et la place des Canadiens se situe à l'extrémité nord-ouest du nouvel aménagement. Son caractère minéral en stabilisé, morcelé par les voiries et la circulation du terminus bus, en fait un lieu peu convivial et difficile à entretenir de manière durable et sans l'usage de produit phytosanitaire.

La volonté de la Commune sur ce secteur est de végétaliser cet espace afin de le rendre plus agréable ainsi que d'améliorer les usages des piétons, les circulations routières et l'entretien général de cet espace.

L'étude de faisabilité a permis de déterminer les priorités et les possibilités d'aménagement de cette place pour en faire un lieu agréable pour petits et grands, ainsi que déterminer le programme des derniers équipements de proximité qui permettront de terminer l'aménagement du nouveau cœur de bourg (espaces jeux pour les enfants, terrain de pétanque, espace arboré et végétalisé).

Cette étude a également révélé le lien à créer entre le cœur de bourg urbanisé avec le grand paysage environnant et notamment la proximité géographique et visuelle de l'abbaye d'Ardenne. Ceci pourrait passer par la mise en place, par exemple, d'un cheminement piéton/vélo passant par la place des Canadiens, ainsi que des points de vue à valoriser sur l'abbaye.



Vue au bout de la venelle sur l'abbaye d'Ardenne et la rue de la Paix



2.3 PROPOSITION DE SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT



Propositions d'aménagement de promenade et belvédère le long de la Rue de la Paix et face à la venelle menant à la place des Canadiens



Organisation actuelle : impasse nord



Bouclage complet



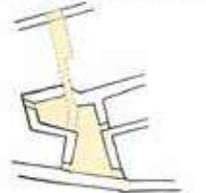
Accès impasse sud



Bouclage extérieur



Bouclage extérieur, priorité piétonne



VIRE NORMANDIE (VAUDRY) \

\ réflexions pour l'aménagement d'un parc paysager en zone pavillonnaire



Lors de l'aménagement du nouveau lotissement de Vaudry, les élus ont souhaité conserver un espace afin de réaliser un parc paysager public.

Le CAUE a réalisé une étude de faisabilité afin d'identifier les orientations et les propositions d'aménagement de ce parc et imaginer les accès de mobilités douces qui rejoignent le lotissement, le centre-ville et l'école.

Plusieurs espaces se dessinent en fonction de la topographie et de la nature des terrains comme un espace de prairie, un verger, un labyrinthe, des espaces de jeux et de détente ainsi qu'un bassin qui récupère les eaux pluviales, aménagé de pontons belvédères privilégiant la vue sur le bocage virois.

Références



Structuration du paysage par de nombreuses haies et des boisements autour de Vaudry - 1950



Futur D512

Principe d'organisation du futur parc qui s'inspire du paysage passé et actuel



L'ACCOMPAGNEMENT POUR LES "REMISES DE PRESTATION"

ESQUISSE ARCHITECTURALE \ FOURNEVILLE construction d'une maison d'assistante maternelle



La commune de Fourneville souhaite construire une Maison des Assistantes Maternelles (MAM) afin de compléter l'offre communale en matière de service lié à la petite enfance.

Elle sera implantée au cœur d'un nouveau lotissement qui se trouve en cœur de bourg, à proximité immédiate de l'école et de la Mairie.

Cette MAM est envisagée dans un aménagement global comprenant un espace vert public et de jeux pour les enfants.

L'étude de faisabilité du CAUE a permis aux élus de valider l'implantation de ce projet, le programme et le coût d'opération.

Ils ont fait le choix de recruter leur maître d'œuvre sur remise de prestations de type esquisse. Le CAUE les a accompagnés dans l'organisation de cette procédure et le choix du lauréat.

Le lauréat

| Atelier Hemon

Autres candidats

| DVN

DVN



La proposition du lauréat : Atelier Hemon



ESQUISSE ARCHITECTURALE ET PAYSAGÈRE \

\ MERVILLE-FRANCEVILLE-PLAGE

construction d'un bâtiment pour l'accueil des visiteurs



Après avoir accompagné l'association et la collectivité de Merville-Franceville dans la réalisation de l'étude de faisabilité de l'aménagement du site des Batteries, le CAUE du Calvados a organisé le recrutement d'une équipe de maîtrise d'œuvre sur la remise de prestations.

Trois équipes composées d'architectes et de paysagistes ont été sélectionnées et ont proposé chacune leur perception du programme dans ce site sensible sous la forme de 3 esquisses.

Le jury, composé de membres français et britanniques de l'association, de l'ABF, d'un membre du Conservatoire du Littoral et du CAUE, a retenu le projet de Nicolas Kelemen et de Zenobia.

Le lauréat

| *Nicolas Kelemen et Zenobia*

Autres candidats

| *DVN et La Fabrique des paysages*
| *Debarge&Bellaigue et Michele&Miquel*

La proposition du lauréat : Nicolas Kelemen et Zenobia



Debarge&Bellaigue et Michele&Miquel



DVN et La Fabrique des paysages



INTENTION ARCHITECTURALE ET PAYSAGÈRE \

\ ANISY

requalification du bourg et de la Place du Calvaire



Les élus d'Anisy ont sollicité trois équipes de maîtres d'œuvre afin qu'elles proposent une réflexion d'aménagement sur la valorisation de la traversée de bourg et de la Place du Calvaire, soit environ 8 000 m² d'espaces publics.

Cette démarche avait pour objectif de traduire le programme et les objectifs définis par la collectivité par une proposition niveau "Avant-Projet", à travers, un plan fonctionnel, des coupes, des schémas ou croquis d'ambiances et une estimation sommaire des travaux.

Cette remise de prestation a permis aux élus de juger avec pertinence et de se projeter concrètement dans les propositions de projets de paysage.

Le lauréat

| Agence Feuille à Feuille paysagiste concepteur associée à Viamap Bureau d'études Techniques VRD

Autres candidats

| Agence Zenobia architecte paysagiste
| La Fabrique du Paysage paysagiste concepteur

La proposition du lauréat : Agence Feuille à Feuille paysagiste concepteur associée à Viamap Bureau d'études Techniques VRD



Agence Zenobia architecte paysagiste

La Place du Calvaire

La situation de l'axe
La Place du Calvaire rencontre une grande problématique car elle reçoit l'ensemble des axes de l'ancien village.
Nous souhaitons dans le cadre de ce projet vous proposer des solutions constructives à cette situation.
Pour cela, de nombreux espaces permis ont été créés.
De plus, des interventions locales peuvent accueillir les axes et être traitées par phytoaménagement avant d'être reprises dans l'étage supérieur.



La Fabrique du Paysage paysagiste concepteur



AVANT-PROJET PAYSAGER \

\ BALLEROY-SUR-DRÔME

aménagement de la Place du Marché



Afin de choisir une équipe de maîtrise d'œuvre pour la réalisation de la Place du Marché d'environ 7 000 m² dans la perspective historique du château, la commune nouvelle de Balleroy-sur-Drôme a sollicité quatre équipes retenues pour remettre une proposition de niveau "Avant-Projet".

Les planches présentées sous format A3 ont permis d'exposer le parti pris du projet de paysage et architectural des paysagistes concepteurs lors d'une audition leur permettant d'argumenter leurs prises de position, en présentant des plans fonctionnels, des coupes, croquis d'ambiances, estimation des travaux et évaluation des coûts annuels d'entretien.

Le lauréat

| Samuel Craquelin architecte paysagiste associé à Viamap Bureau d'études Techniques VRD

Autres candidats

| Agence Arc en Terre architecte paysagiste
| Agence Brun architecte paysagiste

La proposition du lauréat : Samuel Craquelin architecte paysagiste associé à Viamap Bureau d'études Techniques VRD

PLAN DE COMPOSITION



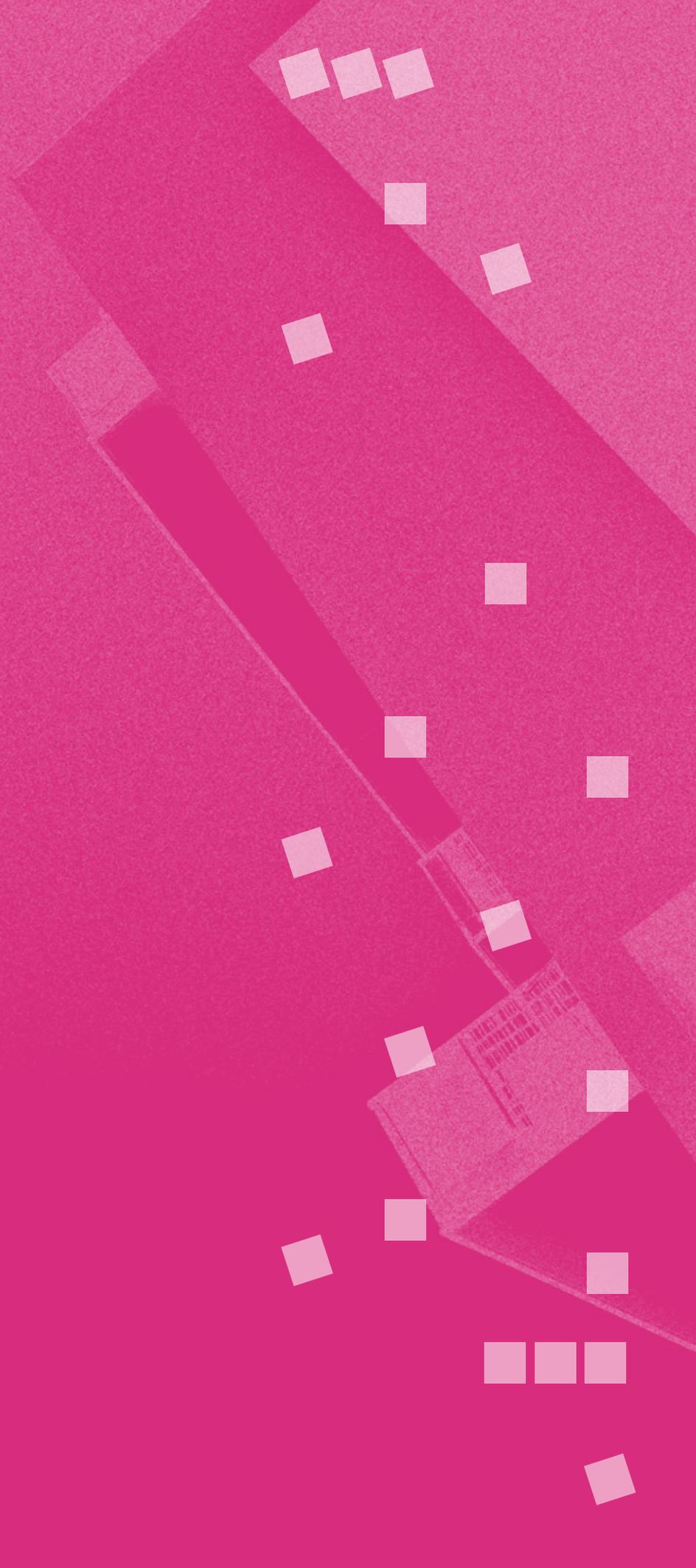
Agence Arc en Terre architecte paysagiste



Agence Brun architecte paysagiste



SENSIBILISATION



Communication

La diffusion des informations est une des ambitions majeures du pôle sensibilisation/communication. Par le biais de ses réseaux et relations, les événements et actions du CAUE sont régulièrement mis en avant. Très active sur internet, l'équipe partage avec le grand public le travail effectué en interne ou lors de collaborations. L'année 2017 a marqué le renforcement de la charte graphique pour renouveler l'image du CAUE. En travaillant quotidiennement avec les architectes et paysagistes du Calvados et de la région, le CAUE emmagasine une quantité importante de données sur les réalisations les plus récentes construites dans le département. Le référentiel architectural, à l'instar du référentiel densité, est un outil de diffusion remarquable et pertinent, aussi bien pour les professionnels que pour les particuliers. Souhaitant sensibiliser un large public, le CAUE a mis en place une série d'actions et d'événements auprès des scolaires, des élus, des techniciens et du grand public.

PUBLICATIONS \

\ Référentiel architectural, urbain et paysager

Véritable outil pédagogique et interactif, le référentiel est un dispositif accessible sur le site internet du CAUE. Construit au fil du temps grâce à la participation et la collaboration des architectes et maîtres d'œuvre, il ne cesse de croître et de s'enrichir. Le référentiel met en valeur des réalisations architecturales, des aménagements urbains ou paysagers situés dans le Calvados. Doté d'un système de géolocalisation, il permet d'effectuer des recherches par typologie de bâtiment, par ville ou par architecte.

Conçu comme une base de données évolutive, le référentiel présente les opérations de façon synthétique. Régulièrement, de nouvelles fiches sont intégrées sur le site, permettant à un large public de découvrir les derniers projets réalisés dans le département et d'avoir un regard sur la diversité architecturale du Calvados.

| Exemple "Équipement hospitalier - sanitaire"

L'une des dernières fiches a été consacrée à l'EHPAD, situé à Orbec et réalisé par Dominique Coulon & Associés. Cette maison d'accueil spécialisée et de retraite est construite au cœur du bocage normand à proximité du village d'Orbec. Flanqué dans la pente, le bâtiment est visible depuis la vallée. "Pour réduire visuellement ce bâtiment imposant il nous a semblé préférable de le fragmenter. Nous avons également eu recours à la couleur verte pour réduire son impact visuel. Ainsi, l'ensemble se fond mieux dans le grand paysage, il semble épouser la ruralité du site. Les sous-faces des porte-à-faux et les parois blanches du socle lui confèrent une certaine légèreté".



\ Référentiel densité

Les fiches du référentiel densité sont également enregistrées sur le site internet du CAUE. Cette base de données a pour but, par l'analyse d'opérations de logements dans le Calvados, de mener une réflexion sur la densité urbaine à destination principalement des élus. Deux catégories permettent d'établir un classement plus détaillé et précis :

- les projets de renouvellement urbain,
- les extensions urbaines d'autre part.

| Exemple de fiche "Renouvellement urbain"

La dernière fiche réalisée est consacrée à la "Résidence du Parc" à Mondeville.

Pour cette opération de renouvellement urbain, la densité résidentielle brute est de 60 logements/ha. Le programme comprend la démolition de l'ensemble des bâtiments représentant 258 logements et leur reconstruction sur site pour 215 d'entre eux et hors site pour 48 autres logements. Les 215 logements sont répartis entre 11 petits collectifs, dont 9 sont organisés autour de deux cœurs d'îlots verts, et 2 bandes de logements intermédiaires. Les logements vont du T2 au T5. La résidence du Parc étant accolée au boulevard périphérique, l'un des enjeux était de préserver les locataires des nuisances sonores. Ainsi des poches de stationnement et des espaces verts sont venus s'intercaler entre le périphérique et les immeubles. Le CAUE analyse au moyen de photographies et de plans la forme urbaine, les espaces privatifs et publics et leurs rapports avec la densité. Enfin, les éléments de l'opération à retenir et à améliorer sont portés en conclusion.



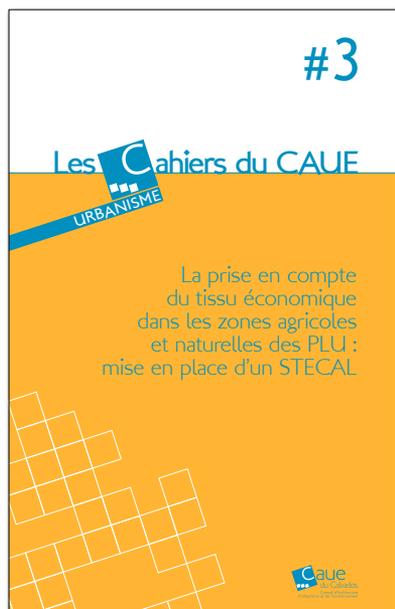
PUBLICATIONS suite \

\ "Les Cahiers du CAUE"

En 2017, le cahier intitulé "La prise en compte du tissu économique dans les zones agricoles et naturelles des PLU : mise en place d'un STECAL" est sorti. Ces secteurs constituent l'une des possibilités d'évolution du bâti existant dans les communes rurales et permettent de nouvelles constructions en zones naturelle et agricole. Cet instrument participe ainsi au maintien des dynamiques de développement des communes rurales.

Le Calvados est dominé par une forte proportion de ces communes, dont l'activité agricole et la qualité paysagère sont protégées à juste titre puisqu'elles constituent les principales composantes du cadre de vie normand. Mais le pendant de cette situation est la présence non moins négligeable d'activités économiques autres qu'agricoles et disséminées. La création de STECAL constitue alors la seule possibilité pour un élu de permettre le maintien et le développement de ces activités, cruciales pour l'attractivité de ces territoires.

Ce cahier a pour ambition de guider les élus dans la délimitation de l'emprise des STECAL : cette délimitation ne doit pas, en effet, être incompatible avec le maintien du caractère culturel, agricole ou forestier de la zone.



RÉSEAUX SOCIAUX \

Le CAUE exprime de plus en plus sa volonté d'interagir avec le public. Constamment connecté, il utilise les outils numériques pour partager son travail, ses actions et ses missions : le site internet, le compte Twitter, les pages Facebook et LinkedIn.

Le site internet reste l'outil le plus complet pour informer le public et partager tout type de documents (photos, articles, liens, vidéos...). En 2017, 13 367 nouveaux visiteurs s'y sont rendus, et plus de 64 000 pages ont été vues soit une hausse de plus 11% en termes de fréquentation.

Avec 84 publications en 2017, la page Facebook compte actuellement plus de 839 abonnés, qui aiment, partagent et réagissent quotidiennement aux publications. Les particuliers partagent leurs retours sur les permanences architecturales et remercient régulièrement le CAUE pour son action.

La page LinkedIn permet une ouverture sur le monde professionnel et enrichit le CAUE de nouvelles relations. Véritable outil de Ressources Humaines, il nous aide à recruter les profils du CAUE de demain.

Créé en 2017, le compte Twitter permet une interaction constante avec le public sur les sujets d'actualités et les événements auxquels participe le CAUE (conférences, salons, jurys, expositions...). Avec 149 nouveaux abonnés, 114 tweets, 33 mentions et plus de 51 000 impressions du tweet, Tweeter est un véritable succès pour le CAUE.

Ces outils ciblent un nouveau public, dynamique, en demande constante d'informations. C'est pourquoi en 2018, nous allons continuer de développer les réseaux sociaux (Pinterest, LinkedIn) et revoir le dynamisme du site internet.

PARTICIPATIONS À DES JURYS DE CONCOURS ET DES COMMISSIONS TECHNIQUES \

Depuis sa création, le CAUE est sollicité afin de désigner parmi son équipe, des personnes qualifiées aptes à intervenir en tant que membres de commissions techniques et de jurys pour représenter les maîtres d'œuvre dans les concours organisés par les collectivités, les bailleurs sociaux et les aménageurs.

Cette mission d'accompagnement à la maîtrise d'ouvrage fait partie des missions "fondamentales" du CAUE pour la promotion architecturale et urbaine.

Le CAUE s'efforce de faire de ce temps de jury et de commissions, un moment de débat, d'éclairages réciproques et d'échanges diversifiés.

| Pôle enfance à Pont-l'Évêque | 30 logements à Bretteville-sur-Odon | Collège "Les Sources" à Caumont-sur-Aure | Place du Petit Enfer à Luc-sur-Mer | Halle sportive Saint-Jean-Eudes à Caen | École à Ifs | Foyer d'accueil pour enfants à Caen | 35 logements collectifs à Bretteville-l'Orgueilleuse | Collège Maupas à Vire | École à Viessoix | EHPAD Saint-Jean à Caen | Collège à Tilly-sur-Seulles | Habitat de la gendarmerie à Bayeux | MJC Venoix à Caen | Démolition de logements quartier Saint-Jean-Eudes à Caen |

\ Évènementiel

Régulièrement, le CAUE organise des évènements à destination d'un large public : élus, collectivités, particuliers, professionnels... Si l'année 2016 s'est distinguée par le déroulement du séminaire franco-allemand en Allemagne et le lancement du premier concours photo "Ruptures Paysagères", l'année 2017 a été majoritairement marquée par l'organisation du Palmarès de l'Architecture et de l'Aménagement, le lancement de notre premier appel à idées et de notre second concours photographique.

Le Palmarès de l'Architecture du Calvados a ensuite laissé place au PAAN, prix de l'Architecture et de l'Aménagement Normand : l'occasion de découvrir un panel de réalisations remarquables construites en Normandie.

PALMARÈS DE L'ARCHITECTURE ET DE L'AMÉNAGEMENT \

\ Le Palmarès départemental

En 2010, le CAUE du Calvados inaugurait son premier Palmarès de l'Architecture et de l'Aménagement. Sa volonté était de mettre à l'honneur ceux qui dans l'acte de bâtir et d'aménager contribuent de façon significative à l'amélioration du cadre de vie et à la valorisation des richesses du département.

Dans la continuité des précédentes éditions, le CAUE a souhaité distinguer à la fois les maîtres d'ouvrage publics et privés, ainsi que les maîtres d'œuvre : la réussite architecturale est le fruit de cette collaboration, chacun permettant à l'autre d'exercer sa compétence avec rigueur et talent.

Suite au lancement de la troisième édition du palmarès en mars 2017, 74 candidatures ont été réparties dans neuf catégories :

- . aménagement,
- . logement individuel neuf,
- . logement individuel réhabilité ou extension,
- . logement collectif,
- . services publics,
- . enfance et enseignement,
- . bâtiment d'activité,
- . loisirs et culture,
- . santé et hébergement spécialisé.

\ Le jury

Un jury de 14 professionnels a été constitué. Élus, architectes, urbanistes, paysagistes, photographe et représentants des services de l'État, du Rectorat et de la Chambre Départementale des Géomètres Experts du Calvados se sont réunis au mois d'octobre 2017 pour sélectionner lauréats et mentionnés, à l'issue d'une journée riche en débats et en échanges.



Le jury a également décidé d'attribuer un "Prix Spécial du jury" à la ville de Caen, pour la qualité d'ensemble et la cohérence des projets réalisés sur la Pointe de la Presqu'île. La cérémonie officielle de remise des prix a eu lieu au Dôme, le 23 janvier 2018.

\ Le Prix du Public

Par l'intermédiaire d'un vote sur internet, le CAUE a mis en place un dispositif permettant au grand public de voter. Durant un mois, chacun a pu s'exprimer et sélectionner son projet favori dans les neuf catégories. Le Prix du Public a comptabilisé près de 2 819 votes et a été relayé sur différents sites internet et réseaux sociaux.

\ Le Prix du Jeune Public



Fort de l'expérience acquise lors des premières éditions, le CAUE a souhaité associer le jeune public au Palmarès, pour lui donner l'occasion de découvrir l'architecture d'aujourd'hui et de s'exprimer sur le sujet. Avec le soutien du Réseau Canopé, une sensibilisation à l'architecture a été dispensée auprès d'une dizaine d'enseignants à la rentrée scolaire 2017. Différents outils ont été mis à leur disposition (bibliographie, glossaire, photographies, descriptifs des architectes...) pour mener à bien le projet auprès des enfants. L'objectif de cette action était de sensibiliser les élèves à l'architecture contemporaine, de leur

donner les moyens de s'exprimer et d'argumenter leurs choix à partir de critères, tels que la qualité esthétique, l'intégration dans le paysage, les matériaux utilisés... Les enseignants ont travaillé avec les enfants sur les thématiques de l'habitat et de l'architecture, par le biais de dessins, de maquettes et d'exposés.

Au mois de décembre 2017, 119 enfants de classe de primaires ont voté pour leur maison préférée dans les catégories "logement individuel neuf" et "logement individuel réhabilité/extension". 444 collégiens ont voté pour leur bâtiment préféré dans la catégorie "loisirs et culture".

La remise des prix, en présence des architectes et des maîtres d'ouvrage des deux maisons lauréates et du bâtiment lauréat, a été organisée à l'atelier Canopé mi-janvier 2018. Les enfants ont participé à cette cérémonie en remettant aux lauréats leurs prix et leurs diplômes.

\ L'exposition au Pavillon à Caen

En partenariat avec Le Pavillon, le CAUE a mis en place une exposition, qui a été présentée au public du 25 janvier au 31 mars 2018. Les visiteurs sont venus découvrir un panel de projets de qualité, aussi bien en terme de mise en forme, que d'insertion ou d'usage. Une occasion d'apprécier la grande qualité de la production architecturale locale, qui atteste de la créativité des professionnels œuvrant dans le Calvados.



\ Le PAAN : Prix de l'Architecture et de l'Aménagement Normand 2018

En 2018, avec le soutien des conseils départementaux respectifs, les cinq CAUE Normands ont pu organiser la première édition du PAAN. Une occasion de faire le point sur la diversité, la richesse et la qualité des productions architecturales de notre région. Les projets primés dans le Calvados, l'Eure, la Manche, l'Orne et



la Seine-Maritime ont été recensés et présentés à un nouveau jury d'élus et de professionnels ce 10 avril 2018 à l'IMEC. Ce prix parle de l'engagement des acteurs, qui quotidiennement, œuvrent dans nos territoires : les maîtres d'ouvrage, publics et privés, les maîtres d'œuvre, architectes, paysagistes, les artisans et entreprises du bâtiment, qui donnent vie aux constructions, les usagers, qui font vivre et qui vivent avec ces réalisations.

La cérémonie de remise des prix du PAAN aura lieu lors du quatrième trimestre 2018.

\ La brochure

Un ouvrage recensant l'intégralité des réalisations a été publié, de manière à valoriser la grande qualité de la production architecturale, qui atteste de la vitalité et de la créativité des professionnels de nos territoires.

Le CAUE souhaite avant tout que ce document soit largement diffusé, afin de sensibiliser un public encore plus nombreux et que ces projets prennent valeur d'exemple.



APPEL À IDÉES "JE RÉINVENTE MA MAISON" \

\ La thématique

Le CAUE du Calvados a organisé son premier appel à idées en juin 2017. Cet appel à idées porte sur la proposition de concepts innovants pour créer, au quotidien, de véritables espaces de vie fonctionnels et novateurs.

Un seul objectif : démontrer qu'il est possible de proposer des architectures modernes à partir de codes traditionnels permettant de lutter contre la banalisation de la maison individuelle.

Inscrit dans le label "Les Défis du CAUE", l'appel à idées "Je réinvente ma maison, vers une évolution des typologies traditionnelles du Calvados" a questionné



les professionnels, les étudiants, les jeunes diplômés en architecture à qui il a été demandé de proposer des solutions concrètes tout en respectant le contexte paysager.

\ Le prix du jury

Le 4 décembre 2017, sous la présidence d'Hubert Courseaux, un jury de 15 professionnels s'est réuni au CAUE pour élire les projets les plus pertinents parmi les 59 reçus. Après délibération, les membres du jury ont choisi d'attribuer un lauréat et deux mentionnés dans chaque catégorie.



\ Les lauréats

"La grande maison" Pays d'auge



"La verticalité assise" Bessin



"L'étendue bocagère" Bocage virois



\ Remise des prix et exposition

Le vernissage et la remise des prix étaient organisés le 4 avril 2018 au Pavillon. Le public, composé d'une centaine de professionnels, élus et étudiants, a découvert à cette occasion les prix et mentions attribués par le jury et le travail fourni par les 59 candidats.

L'exposition s'est déroulée du 4 avril au 13 mai au Pavillon à Caen, plus de 600 visiteurs ont pu interagir et commenter les projets.

Parallèlement, un ouvrage recensant l'intégralité des projets a été publié et mis à disposition du public, valorisant ainsi le travail des candidats.



\ Les Discut's

Dans le cadre de l'appel à idées "Je réinvente ma maison" en partenariat avec le Pavillon, trois Discut's ont été organisées au mois d'avril.

La discut' est un format court, informel pour s'arrêter sur les caractéristiques de l'architecture traditionnelle du site. En présence d'un architecte conseil du CAUE, des lauréats et mentionnés, il s'agissait de partager une question "Contemporain VS Tradition ?", de mettre une réflexion en discussion, d'échanger et de débattre autour des projets et des maquettes exposés.



CONCOURS PHOTO #2 "ARCHITECTURE DE CONTRASTE" \

\ La thématique

En septembre 2017, le CAUE du Calvados a lancé son deuxième concours photographique, sur une thématique mettant en valeur le contraste architectural à travers l'architecture du Calvados.

Durant trois mois, les participants ont été invités à réaliser deux à cinq clichés dans le Calvados, illustrant leurs perceptions sur l'architecture de contraste.

On parle de contrastes à travers plusieurs notions : contraste des formes, des lignes, contraste des styles (ancien, contemporain, etc.), des textures (lisse et rugueux, mou et dur, etc.), des matériaux, des dimensions et des ouvertures, contraste des couleurs, de la luminosité, contraste des plans et le contraste de sens.

\ Le prix du jury

Le 12 décembre 2017, un jury de professionnels s'est réuni au CAUE pour élire les plus belles photographies parmi les 165 reçues. Après délibération, les membres du jury ont choisi d'attribuer un premier prix (avec une mention particulière pour l'ensemble des clichés réalisés par le photographe), un second prix, deux mentions (pour les séries de photographies réalisées) et un encouragement jeune talent.



\ Le prix du jeune public

Après avoir obtenu le résultat du jury de professionnels, le CAUE a souhaité connaître l'opinion des enfants et avoir leur ressenti sur le travail fourni par les participants. Trois classes que nous avons accompagnées cette année dans leur projet pédagogique autour de l'architecture et du paysage, ont participé à cette action : plus de 70 enfants des écoles Pasteur à Giberville, Hubert Reeves à Louvigny et Jean Moulin à Caen. Les membres du jury de professionnels avaient préalablement sélectionné 34 photos à présenter aux élèves.

Un architecte du CAUE s'est rendu dans les écoles pour présenter aux enfants son métier et leur expliquer la notion de contraste. Les photos ont été projetées et parallèlement, les enfants devaient remplir une grille avec leurs critères, positifs et négatifs, pour chaque photo. À l'issue de la présentation, une seule photographie devait être choisie. Les élèves ont attentivement observé chaque cliché et questionné l'architecte pour en comprendre les subtilités. Ils ont été attentifs au cadrage des photos, aux couleurs, aux éléments singuliers et à la pertinence du contraste.



*" On dirait une boule à neige "
" Ça fait beau avec les grands arbres "
" J'aime qu'on puisse regarder dans les 2 sens "
" On dirait que les maisons sont sous l'eau "*

\ Le prix du public

Les internautes ont été invités à voter sur le site internet du CAUE du 15 décembre 2017 au 15 janvier 2018. Plus de 620 votes ont été comptabilisés.





\ Exposition et publication

À travers une exposition, qui s'est déroulée du 2 au 17 mars à la Médiathèque Quai des Mondes de Mondeville, plus de 2 500 visiteurs ont pu interagir et commenter notre exposition.

Le vernissage et la remise des prix étaient organisés le 2 mars 2018, en présence d'Hubert Courseaux, président du CAUE, de Michel Dehaye, président du jury et des six personnes primées. Le public a découvert à cette occasion les prix et mentions attribués par le jury, le prix du jeune public, le prix du public et le travail fourni par les 42 candidats.

Parallèlement, un ouvrage recensant l'intégralité des clichés a été publié et mis à disposition du public, valorisant ainsi le travail des photographes...



notre stand et ont pu ainsi découvrir les missions du CAUE et être conseillé par nos architectes et paysagistes.

\ Salon de l'Habitat

1 000 IDÉES POUR LA MAISON

Souhaitant accentuer sa visibilité sur les événements ouverts au grand public, pour la deuxième fois le CAUE était présent sur le Salon de l'Habitat de Caen, afin de proposer aux visiteurs des conseils de qualité concernant leurs projets de construction, d'extension ou de rénovation.

Du 16 au 18 mars 2018, nos architectes conseils et paysagistes ont délivré des conseils à 96 personnes. Équipé d'un nouveau stand, plus de 200 personnes s'y sont arrêtés pour demander des informations sur notre structure.



SALONS \

\ Foire de Caen

Ayant pour objectif d'augmenter sa notoriété et sa visibilité auprès du grand public, le CAUE a participé pour la première fois à la "Foire internationale de Caen" qui s'est déroulée du 15 au 24 septembre 2017.

Durant dix jours, 138 personnes se sont rendues sur



\ Maison de l'habitat

HABITAT ET ÉCONOMIE D'ÉNERGIE

Du 9 au 13 avril 2018, dans le cadre de la semaine d'information "Habitat et économie d'énergie", le CAUE était présent aux côtés de ses partenaires (SDEC Énergie, Professions Bois, GRAPE...) pour recevoir et conseiller les particuliers.

L'architecte présent à cet événement a prodigué des conseils sur l'architecture bioclimatique et plus particulièrement sur l'agencement des espaces de l'habitat, pour rendre le logement le plus performant possible d'un point de vue énergétique. 126 personnes ont assisté aux différentes tables rondes, exposition, visites de chantier et permanences.



\ Actions pédagogiques

À travers sa mission de sensibilisation, le CAUE intervient régulièrement dans le département pour répondre aux attentes d'un large public : élèves, étudiants, élus, particuliers, professionnels, associations... Depuis plusieurs années, les architectes du CAUE collaborent avec les collèges du département, pour sensibiliser les plus jeunes à la qualité architecturale et leur dessiner un aperçu du métier d'architecte. Depuis 2016, un travail sur le long terme a été mis en place avec certaines classes de primaire de Caen et de son agglomération. En tant que professionnel qualifié, le CAUE dispense également des formations de niveau supérieur, notamment à l'université de Caen.

Les conférences, visites ou autres évènements de sensibilisation organisés dans le département, sont l'occasion pour l'équipe du CAUE d'intervenir et de partager son savoir autour des thématiques de l'architecture, de l'urbanisme et du paysage. Il est primordial pour le CAUE de développer l'information, la culture et la pédagogie dans ces domaines, mais aussi de sensibiliser le grand public à la qualité architecturale et à la préservation des paysages.

FORMATIONS DES ÉLUS \

Sur 2017, le CAUE a développé un véritable catalogue de formations pour les élus. Aujourd'hui principalement destiné aux élus qui sont en cours d'élaboration ou de révision d'un document d'urbanisme, cette mission à vocation à occuper une place de plus en plus importante.

Les formations ont pour objectifs :

| d'apporter un bagage théorique et pratique sur différents thèmes fondamentaux de l'urbanisme réglementaire et opérationnel dans le cadre de la mise en place d'un PLU,

| d'éclairer les élus sur les différentes options qui s'offrent à eux en matière d'aménagement à travers l'étude de cas concrets (dont une partie sur leur territoire),

| d'aider les élus à faire leurs choix et à construire leur projet de territoire en toute connaissance de cause,

| de préparer les communes à passer du PLU à l'opérationnel ("l'après PLU") :

- . apporter un éclairage sur les modalités de l'aménagement une fois le PLU approuvé,
- . donner les outils pour passer des orientations au projet d'aménagement en mettant les élus et les acteurs de l'aménagement en situation par l'étude de cas,
- . enclencher une dynamique territoriale.

Le CAUE a déjà organisé des cycles de formations dans les communautés de communes "Pré-Bocage Intercom", "Isigny Omaha Intercom" et "Blangy Pont-l'Évêque Intercom". Un nouveau cycle est en cours à la communauté de commune "Cingal Suisse Normande".

Ainsi, celles-ci peuvent piocher parmi tous les sujets disponibles dans le programme de formation élaboré par le CAUE. Par exemple Blangy Pont-l'Évêque Intercom a choisi :

- . "consommer moins, consommer mieux",
- . "la fiscalité de l'aménagement",
- . "la ruralité et l'économie agricole dans le projet de territoire".

Formation "La ruralité et l'économie agricole dans le projet de territoire" Blangy Pont-l'Évêque Intercom



*Formation
"Consommer moins,
consommer mieux"
Pré-Bocage Intercom*



\ URBAX

Urbax est une simulation d'un aménagement urbain, animé par un encadrant et assisté d'un programme informatique. URBAX fut présenté officiellement lors de notre deuxième session de Club Planification, mais l'objectif est de le proposer en fin de cycle de formation aux élus. À ce jour, quatre salariés du CAUE sont formés pour animer cette simulation.



SENSIBILISATION DES ÉLUS \

\ Visite de cimetières pour les élus de Montchamp Valdallière

Les élus de Montchamp Valdallière souhaitent réfléchir en amont à la réalisation d'un nouveau cimetière paysager sur la commune nouvelle. Une visite de quatre cimetières autour de Caen dont deux créés par des paysagistes concepteurs, a donc été organisée comme suit : cimetière-parc de Caen, cimetière paysager de Louvigny, extension du cimetière de Nampioche à IFS, cimetière du Bois de Cormelles-le-Royal.



\ Visite de l'Espace Naturel Sensible de Bayeux pour les élus de Creully-sur-Seulles

Dans le cadre d'une réflexion sur la création d'un cheminement piéton le long de la Seulles, reliant les trois communes Creully, Villiers-le-Sec et Saint-Gabriel-Brécý, de la commune nouvelle de Creully-sur-Seulles, le CAUE a organisé une visite de l'ENS de Bayeux. L'objectif était de sensibiliser les élus à la conception d'un projet de paysage par la création de cheminements en milieu naturel, avec une occupation agricole.



MOIS DE L'ARCHITECTURE \

Trois visites ont été proposées au public dans le cadre de la 13^{ème} édition du Mois de l'Architecture Contemporaine en Normandie :

- l'école maternelle de Pont-l'Évêque, réalisée par CBA Architecture,
- la Médiathèque Quai des Mondes de Mondeville réalisée par l'architecte Jean-Marc Viste de l'atelier Nord-Sud,
- le Tribunal de Grande Instance de Caen, réalisée par l'atelier d'architecture Pierre Champenois et l'agence Hauvette Paris du groupe Baumschlager Eberle.

Ces trois projets avaient été lauréats et mentionnés du Palmarès de l'Architecture 2018, dans les catégories "Enfance et enseignement", "Loisirs et de culture" et "Services publics".

De plus, "Architecture de contraste" était exposée du 2 au 17 mars au rez-de-chaussée de la médiathèque Quai des Mondes, 2 500 visiteurs ont pu interagir avec les photographies et échanger autour des questions architecturales.



CONFÉRENCES ET INTERVENTIONS \

Le CAUE du Calvados est régulièrement mobilisé par ses partenaires pour témoigner de son expérience sur le territoire.

| Interventions dans le cadre des "Discut' : Contemporain VS Tradition ? L'architecture contemporaine dans le Bessin, Bocage Virois et Pays d'Auge" au Pavillon à Caen (avril 2018)

| Intervention lors des Journées Européennes du Patrimoine avec la CAPEB (septembre 2018)

SENSIBILISATION DU JEUNE PUBLIC ET ÉTUDIANTS \

- | Interventions dans le cadre du Master 1 - Urbanisme & Aménagement (MADURA) à l'Université
 - "Morphologies et formes urbaines, appréhender les principes de densités et morphologies du tissu urbain",
 - "Morphologies et formes urbaines, démarches d'urbanistes d'aujourd'hui".
- | Intervention lors des Journées Européennes du Patrimoine avec la CAPEB (septembre 2018)

SENSIBILISATION DES SCOLAIRES \

\ Hab'ility Day

Le 24 juin 2017 au Dôme à Caen, le CAUE était présent à l'Hab'ility Day#1, première édition d'une journée organisée par le CLMH, pour vivre et habiter demain. Hab'ility est le nom bannière choisi pour la démarche d'innovation, c'est la contraction des termes : habitat / ability (agilité) / facility (fabrique) / mobility (mobilité) / habileté.

Sur le thème "Les habitants du futur", nous avons expliqué les projets des classes suivies en 2017. Entouré de 60 enfants le temps d'une conférence, un architecte conseil s'est fait le porte-voix des envies, des besoins et des rêves de celles et ceux qui habiteront le territoire demain.



\ À l'architecture

Concernant les projets d'architecture, six classes ont reçu un accompagnement personnalisé en fonction du territoire sur lequel elles évoluent et les désirs des enseignants.

Ce sont au total 145 élèves qui ont visité les sites, discuté architecture, réalisé des maquettes et préparé une exposition : CM1 de l'école primaire Louis Aragon à Giberville, CM2 de l'école primaire Les Tilleuls à Mondeville, CM1/CM2 de l'école primaire Hubert Reeves à Louvigny, CE2 de l'école primaire Jean Moulin à Caen, CM1/CM2 de l'école primaire à Balleroy, CE2 de l'école primaire à Trévières.

| Présentation du métier

Le métier d'architecte a été présenté aux élèves (cursus, missions, compréhension des documents graphiques, importance de l'implantation, orientation, matériaux...), ainsi que des références architecturales.

À la fin de la présentation, des exercices "élévation/plan de coupe" ont été lancés pour mettre en application les notions expliquées.

Puis l'architecte a expliqué le sujet qui allait être développé avec les enfants : un espace qu'ils avaient l'habitude de pratiquer "la place du Planitre au sein du vieux bourg de Louvigny en zone inondable".

| Visite de site

Un parcours a été organisé en partant de l'école pour traverser la partie basse de Louvigny qui longe l'Orne afin de montrer aux enfants les différentes techniques et aménagements qu'il était possible de réaliser pour palier au caractère inondable d'une zone (digue, sous-bassement, prairie inondables, ...).

L'exercice a ensuite été présenté aux élèves : comment construire en zone inondable et se servir de cette contrainte pour générer un projet. Deux sites ont été sélectionnés dans le vieux bourg de Louvigny : la place du Planitre et la digue attenante à la salle des fêtes.

Les enfants, par groupe de deux ou trois, développent leur projet en définissant le programme, la taille et les matériaux du bâtiment imaginé. Ils ont ensuite retranscrit leur projet à la manière d'un architecte (plans, élévations, coupe, ...). Les élèves ont dû attribuer une fonction à leurs projets : école, bar, hôtel, logement, ... Les possibilités étaient nombreuses, mais non imposées, ils ont eux-mêmes fait leurs choix, après en avoir discuté en groupe. Chaque groupe de travail a attribué un nom à son projet et l'a décrit à travers un texte explicatif.

Les architectes du CAUE sont ensuite venus en classe pour questionner les enfants sur les teintes utilisées, les matériaux, les proportions, les orientations, les ouvertures, les vues, les fonctions, etc.

| Les maquettes

Deux maquettes de site ont été réalisées par les architectes, pour aider les élèves à travailler à l'échelle, en prenant en compte le contexte urbain et architectural. Les enfants ont travaillé par groupe : au total, ce sont 10 maquettes qui ont été réalisées.

Les architectes sont intervenus à deux reprises pour accompagner les enfants dans la réalisation de maquette.

Une fois les projets finalisés, chaque maquette a été prise en photo. Un travail de photo montage est en cours de réalisation pour intégrer un à un les projets des élèves.





| L'exposition

10 panneaux sont en cours de réalisation présentant pour chaque projet le titre, le texte explicatif, le plan de situation et le photomontage. Cette production sera valorisée lors d'une exposition installée dans la salle polyvalente de l'école pour la fin d'année scolaire.

\ Au paysage

Concernant le paysage, un projet d'école est en cours de réalisation, 5 classes participent pour remodeler la cour d'école, soit au total 150 élèves.

| *Présentation du métier de paysagiste concepteur aux 5 classes de l'école primaire de la Vallée, Cormelles-le-Royal*

Le métier de paysagiste concepteur a été présenté aux élèves : les études, les écoles, la diversité des missions et des projets réalisés par des paysagistes concepteurs (exemples de jardins, de parcs contemporains, d'espaces de jeux, d'aménagement de quais, etc.) ainsi que quelques paysagistes célèbres. L'objectif de cette présentation était de familiariser les élèves à la notion de paysage et à l'aménagement d'un site, afin qu'ils proposent, dessinent et aménagent leur cour d'école dans le cadre du travail de l'année.



| *Visite des jardins de Vendevre avec les classes de l'école primaire de la Vallée, Cormelles-le-Royal*

Suite à la présentation du métier de paysagiste, le CAUE a proposé une visite des jardins de Vendevre aux élèves de CE1 à CM2. Ces jardins proposent à la fois de découvrir un jardin à la française à l'entrée, un jardin à l'italienne à l'arrière du château, des jardins d'utilités (glacière, vivier à poissons, jardin potager) et des jardins d'eau surprise. Les enfants ont pu découvrir l'art des jardins, le travail de l'eau et du végétal. L'idée est de leur ouvrir le champ des possibles afin de créer de nouvelles atmosphères au sein leur cour d'école.



| *Propositions pour une cour d'école plantée, école maternelle Georges Lion, Isigny-sur-Mer*

Dans le cadre de l'appel à projets du Parc des Marais du Cotentin et du Bessin sur la thématique "Un coin nature à l'école", auquel l'école maternelle d'Isigny-sur-Mer a répondu, deux classes ont travaillé à l'embellissement d'une des cours de l'école. Les institutrices ont sollicité le CAUE pour les aider à établir un plan de plantation pour la cour et apporter des exemples d'aménagements d'espaces, de clôtures plantées et de plantations.



\ ILS EN ONT PARLÉ \

Ouest France, 20 janvier 2017
Rencontres, cinéma, ateliers et expositions
"L'architecture dans le Calvados"

Ouest France, 03 mars 2017
"Il photographie l'architecture d'après-guerre !"

Ouest France, 23 mars 2017
"Atelier Paysages incongrus à la médiathèque"
mois de l'architecture

Ouest France, 12 septembre 2017
"Un concours de photo d'architecture
dans le Calvados"

Ouest France, 02 mars 2018
"Remise des prix et exposition du concours
photo d'architecture dans le Calvados
à la Médiathèque de Mondeville"

Ouest France, 13 octobre 2017
"Les Journées nationale de l'architecture"
du 13 au 15 octobre

Ouest France, 17 février 2017
"Concours photo : à vous de voter !"

Documentation

Dans le cadre de ses missions de conseil et d'information à destination des particuliers et des collectivités, le CAUE met à disposition du public un fonds documentaire d'environ 2000 ouvrages, spécialisé dans les domaines de l'architecture, de la construction, du patrimoine bâti, du paysage, de l'aménagement et de l'urbanisme.

Régulièrement, de nouveaux ouvrages sont acquis, permettant aux collaborateurs d'approfondir leurs connaissances, et aux visiteurs de découvrir un large choix de documents spécifiques. Le centre de documentation s'enrichit progressivement d'ouvrages. Abonné à une vingtaine de revues, il reçoit environ 300 numéros chaque année.

QUELQUES OUVRAGES ACQUIS EN 2017 \

Les jardins de Castillon - Loison P., Goutier J. / Ed. Lagor Garden, 2014

Un livre exceptionnel sur l'aventure de Colette Sainte Beuve, jardinière et pépiniériste pionnière des plantes vivaces, qui a créé l'un des plus beaux jardins de France à Castillon dans le Calvados en Normandie.



Nouvelles architectures en bois / Ed. du Moniteur, 2016

Présente 30 réalisations architecturales françaises mettant en scène le bois, en structure ou comme revêtement. Chaque projet est exposé sous forme d'une fiche technique : contexte de la construction, volume et matériaux mis en œuvre, distribution et aménagements intérieurs.

Voirie urbaine : guide d'aménagement / Ed. Cerema, 2016

Cet ouvrage s'adresse à un large public. Il se compose d'un ensemble de fiches thématiques organisées en sept chapitres : les éléments de contexte à considérer, les différentes étapes d'un projet, les principes généraux de conception, la circulation générale, les piétons, les cyclistes et les transports collectifs.



Concevoir et construire une salle polyvalente - Sonia Ocello Monvoisin / Ed. du Moniteur, 2016

Enrichi de nombreuses illustrations, tableaux synthétiques et logigrammes, ce guide servira de référence pour les parties prenantes à un projet de salle polyvalente en leur permettant d'appréhender les différentes facettes techniques grâce aux nombreuses réalisations architecturales polyvalentes analysées.

Accessibilité des bâtiments aux personnes handicapées. / Ed. du Moniteur, 2016

Principes et exigences de la réglementation découlant de la loi n° 2005-102 du 11 fév. 2005, au moyen de tableaux synoptiques, d'échéanciers, de recommandations pratiques et de schémas. Il récapitule les obligations et procédures, et détaille, sous forme de fiches illustrées, l'ensemble des prescriptions techniques à respecter pour tous les types de bâtiments neufs/existants.



La rénovation écologique - Pierre Lévy. / Ed. Terre vivante, 2000

L'ouvrage fait le point sur les objectifs, les méthodes et les techniques actuelles en matière de rénovation écologique, enjeu environnemental et architectural majeur de l'habitat en France au XXI^e siècle. L'auteur analyse les principes fondamentaux et commente 15 exemples de réhabilitation, choisis pour leur représentativité des situations rencontrées.

Aménagement et équipement des espaces publics / Ed. du Moniteur, 2016

Tenant compte des derniers textes officiels et normes parus, ce guide propose une synthèse de toutes les dispositions juridiques et constructives relatives à l'aménagement et l'équipement des voiries, trottoirs, places et autres espaces publics.



Reconvertir les friches industrielles et urbaines / Ed. du Moniteur, 2015

Cet ouvrage propose une méthode de travail et des pistes d'action qui favorisent le dialogue entre les acteurs et l'optimisation du temps nécessaire à la mutation. Des fiches constituent un guide des bonnes pratiques des quatre temps nécessaires que sont l'anticipation, la décision, la valorisation et l'accompagnement de la mutation.

LE CENTRE DE DOCUMENTATION \

En 2016, l'accueil et le centre de documentation du CAUE ont été particulièrement réaménagés afin de rendre le lieu plus accueillant et de pouvoir recevoir du public au titre de sa mission de sensibilisation.

En 2017, le centre de documentation poursuit ses aménagements (développement du fonds documentaires, signalétique plus lisible) afin d'accueillir le public dans de meilleures conditions.



LE PORTAIL DOCUMENTAIRE CAUE "DOC OUEST" \

Le CAUE du Calvados a rejoint fin 2016 le portail documentaire Docouest.

L'objectif du portail est de fusionner les bases des différents CAUE, de rendre les centres documentaires plus accessibles et plus visibles, à la fois pour le grand public et les partenaires mais également pour permettre des accès intranet personnalisés (chargés d'étude, collectivités, etc). Docouest est quotidiennement alimenté.

La base du CAUE du Calvados est en ligne :

www.caue-docouest.com

\ Accès personnalisé aux communes

Le portail offre la possibilité d'un accès personnalisé pour chaque collectivité de son département : elle pourra accéder à un espace privé dans lequel elle retrouvera les études relatives à son territoire de façon dématérialisée.



Il est également possible de créer des dossiers thématiques personnalisés sur des sujets d'actualité.

Cet aspect sera développé par le CAUE dans un second temps.

L'OBSERVATOIRE DES CAUE \

Le CAUE réalise un travail de mise en valeur des productions en Architecture, Urbanisme et Paysage du Calvados.

Il alimente de façon régulière un référentiel national consultable sur le site du CAUE :

www.caue14.fr

et un Observatoire national des CAUE :

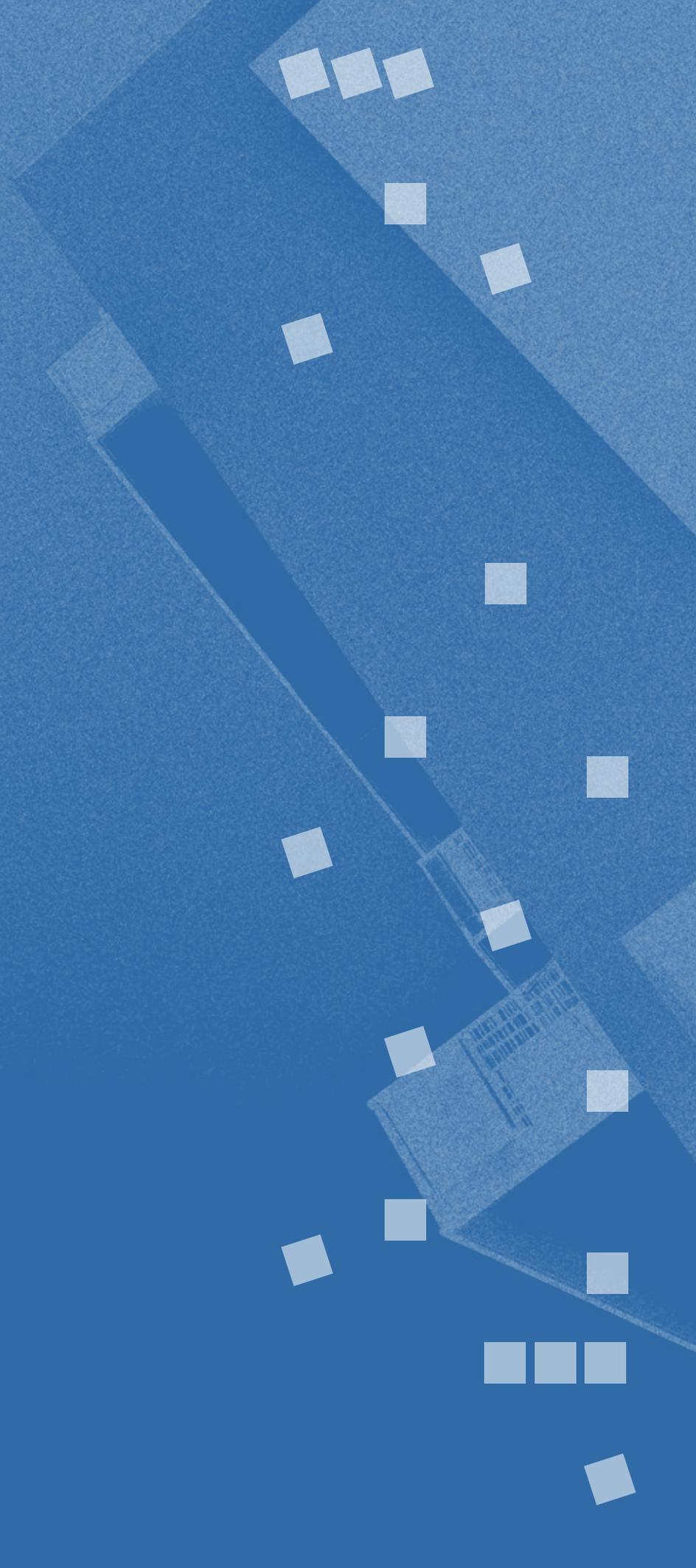
www.caue-observatoire.fr

L'ensemble de ces fiches ont pour objectif principal de promouvoir les réalisations architecturales du département sous la forme de fiches présentées aux maîtres d'ouvrages à titre d'exemple.

Elles sont aussi consultable sur notre site internet.



LA VIE DU C.A.U.E.



\ Quelques mots

En août 2016, la loi sur l'architecture de 1977 qui définit la mission de service public assuré par les CAUE a été modifiée afin de tenir compte de leur rôle réel et de leur savoir faire dans le conseil sous toutes ses formes en matière de paysage.

Depuis plusieurs années déjà les demandes de conseil des collectivités pour la restructuration de leur cœur de bourg et pour l'aménagement des espaces publics sont croissantes. Début 2018, nous avons donc accueilli au sein de notre équipe une nouvelle paysagiste, Lou Besançon afin de renforcer le pôle "Paysage" et répondre au mieux aux nombreuses sollicitations dans un objectif de promotion de la qualité du cadre de vie.

Suite au départ de Géraldine Louvel, Audrey Durel, chargée de communication a été recrutée pour donner de la lisibilité aux actions du CAUE. Son arrivée nous a permis de renforcer le pôle communication et sensibilisation.

Enfin à la suite de son stage de fin d'études au sein du CAUE, Lena Jabre, chargée d'études urbaniste, est venue renforcer l'équipe du pôle urbanisme en octobre 2017. Elle est en charge du volet environnemental, juridique et pédagogique.

Bienvenue aux nouvelles recrues !



1 Fabien TESSIER, directeur, urbaniste **2** Karine TIREL, assistante de direction **3** Bertrand LÉGUILLON, chargé d'études, architecte DPLG **4** Claire SAMASSA, chargée d'études, architecte DPLG **5** Audrey HUREL, chargée d'études, urbaniste **6** Agathe PETRIGNANI-GRESSET, chargée d'études, paysagiste concepteur **7** Audrey DUREL, chargée de communication **8** Lou BESANÇON, chargée d'études, paysagiste concepteur **9** Arnaud DOLLEY, chargé d'études, urbaniste **10** Nathalie FER, chargée d'études, urbaniste **11** Guillaume JACQUET, chargé d'études, architecte DE **12** Léna JABRE, chargé d'études, urbaniste **13** Hélène JANDRICEK, documentaliste **14** Elisabeth JOLIBOIS, agent comptable **15** Véronique JOSSET, infographiste **16** Sandra KUBAKI, secrétaire d'accueil **17** Élodie PAILLARD, chargée d'études, architecte HMOMP **18** Elsa QUINTAVALLE, chargée d'études, paysagiste concepteur **19** Brigitte TOSTAIN, secrétaire de direction **20** Benoît VIVIEN, chargé d'études, architecte DE



FORMATIONS DU PERSONNEL \

Pour assurer la qualité de son conseil, le CAUE apporte une attention particulière à la formation de ses salariés. En ce début d'année, priorité a été apportée sur la réforme des marchés publics, et l'accompagnement des opérations d'aménagement.

- | Prise de note efficace
- | Développer sa confiance en soi
- | Communication et Leadership
- | Loi MOP et les marchés de maîtrise d'œuvre
- | Concevoir un bâtiment passif
- | Aménager les cimetières
- | L'autorisation environnementale unique
- | Office 365 Sharpoint
- | Office 365 Exchange

LES STAGIAIRES \

Dans son rôle de pédagogie et de sensibilisation à l'architecture, à l'urbanisme et au paysage, le CAUE se doit d'aider les jeunes générations dans leurs orientations professionnelles et d'accompagner les futurs techniciens.

- | Marc Pasquier - paysage | Lena JABRE - urbanisme
- | Zohra ARBAOUI - urbanisme | Blaise LAVENTURE - Découverte CCI
- | Joachim BADJI - découverte 3^{ème} | Alissia CHAUVAT - architecte
- | Balthazar HUSSON - paysage | Anatole LEGOUIX - découverte 3^{ème} |

BONNE ROUTE \



Après cinq belles années au CAUE en tant que chargée de communication, Géraldine Louvel nous quitte et s'envole pour San Francisco. Nous la remercions pour le travail qu'elle a accompli et lui souhaitons tous nos vœux de réussite Outre-Atlantique.

L'association

Institués par la loi n°77-2 du 3 janvier 1977 sur l'architecture, les Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement ont pour objet de "promouvoir sur le plan local la qualité de l'architecture et de son environnement". La loi n°2000-1208 du 13 décembre 2000 relative à la solidarité et au renouvellement urbains (loi SRU) vient renforcer leur rôle d'acteur de l'urbanisme.

Le CAUE du Calvados est une association départementale loi 1901 créée à l'initiative du conseil général le 11 janvier 1979. Chaque CAUE, présidé par un élu local, est géré par un conseil d'administration qui définit les objectifs dans le cadre des missions légales.

LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

| Ambroise Dupont, président d'honneur du CAUE, sénateur honoraire, maire de Victot-Pontfol | Monsieur l'Architecte des Bâtiments de France | Monsieur le Directeur Départemental des Territoires et de la Mer | Monsieur le Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale | Monsieur Hubert COURSEAUX, Vice-Président du Conseil Départemental du Calvados, Président de la communauté de communes Blangy-Pont l'Évêque, Maire de Bonneville-la-Louvet | Madame Edith HEUZE, secrétaire du Conseil Départemental | Madame Sylvie JACQ, secrétaire du Conseil Départemental | Monsieur Michel LAMARRE, Vice Président du Conseil Départemental | Madame Sophie SIMONNET, Vice Présidente du Conseil Départemental | Monsieur Michel ROCA, Vice Président du Conseil Départemental | Monsieur Patrice DUNY, urbaniste, directeur de l'AUCAME | Monsieur Jean-Cédric LANDRY, Géomètre Expert | Madame Lydie REGNAULT, architecte | Madame Danielle SIBAUD, architecte urbaniste | Monsieur Jean-Pierre BRENET, ancien urbaniste | Monsieur Yves DESHAYES, Maire de Pont-l'Évêque | Madame Nicole DESMOTTES, Commune nouvelle Vire Normandie, Maire délégué de Roullours | Monsieur Marc LECERF, Maire de Fleury-sur-Orne | Madame Véronique MASSON, Maire de Rosel | Monsieur Olivier PAZ, Maire de Merville-Franceville | Monsieur Jean-Charles de SEZE, Architecte du patrimoine | Monsieur Arnaud DOLLEY, chargé d'étude urbaniste, représentant du personnel |

LES MEMBRES ADHÉRENTS

Personnes morales

| Chambre d'Agriculture, Henri Lemaitre | Fédération des promoteurs immobiliers de Normandie, Laurent Potier, co-président | Chambre Départementale des Géomètres-Experts Fonciers, Jean-Marc Pierrot, président | Conseil Départemental | Association de Défense de l'Environnement de Merville-Franceville, Raymond Garnier, président | Chambre Syndicale des Agents Immobiliers, FNAIM | Maisons Paysannes du Calvados, Catherine Léger, président, délégué départemental | GRAPE, Michel Horn, président | Société EDIFIDES | SOLIHA (anciennement PACT ARIM des Pays Normands), Pierre de Poncins, président | UNAM | NEXITY, Aymeric Poupel, directeur d'agence | RIVIERES ET BOCAGES | CARSAT, représenté par Monsieur Jean-François CAPOCANELLAS, directeur Action Sociale |

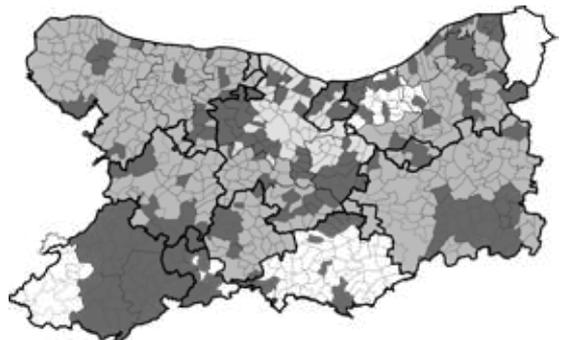
Personne physique

| Jean-Charles de Sèze, architecte du patrimoine |

Collectivités territoriales

| Scot Caen-Métropole | Sivos M.e.r. (Maizières-Ennes-Rouvres) | Communauté d'Agglomération Lisieux Normandie | Communauté de Communes Bayeux Intercom | Communauté de Communes Blangy/Pont-l'Évêque Intercom | Communauté de Communes Cingal Suisse Normande | Communauté

de Communes Cœur-Côte-Fleurie | Communauté de Communes de Cambremer | Communauté de Communes de la Vire au Noireau | Communauté de Communes des Vallées de l'Orne et de l'Odon | Communauté de Communes du Pays de Honfleur - Beuzeville | Communauté de Communes Isigny Omaha | Communauté de Communes Pré-Bocage | Ablon | Amfreville | Anisy | Annebault | Argences | Asnelles | Aubigny | Audrieu | Barbery | Baron-sur-Odon | Bavent | Blainville-sur-Orne | Blonville-sur-Mer | Bonnebosq | Bonneville-la-Louvet | Boulon | Bourguébus | Bretteville-le-Rabet | Bretteville-sur-Laize | Bretteville-sur-Odon | Le Breuil-en-Auge | Cabourg | Cambremer | Campagnolles | Canapville | Caumont-sur-Aure | Cauvicourt | Cesny aux Vignes | Colleville-Montgomery | Condé-en-Normandie | Cormolain | Cossesseville | Cresserons | Creully-sur-Seulles | Deauville | Démouville | Divalan-sur-Chaine | Dives-sur-Mer | Douvres-la-Délivrande | Dozulé | Ducy-Sainte-Marguerite | Estrées-la-Campagne | Éterville | Fleury-sur-Orne | Fontenay-le-Pesnel | Formigny-la-Bataille | Fourneville | Le Fresne-Camilly | Fresney le Vieux | Garcelles-Secqueville | Gonneville-sur-Mer | Goupillières | Goustranville | Grentheville | La Hoguette | Le Hom | Honfleur | Janville | Laize-Clinchamps | Lessard-et-le-Chêne | Livarot-Pays d'Auge | Loucelles | Louvigny | Luc-sur-Mer | Maltot | Manneville-la-Pipard | Mathieu | Merville Franceville | Mery-Bissières-en-Auge | Mondrainville | Les Monts-d'Aunay | Moulins-en-Bessin | Moulton-Chicheboville | Moyaux | Mutrecy | Noues-de-Sienne | Ouezy | Pierrefitte-en-Auge | Plumetot | Pont-d'Ouilly | Pont-l'Évêque | Port-en-Bessin-Huppain | Potigny | Ranville | La Rivière-Saint-Sauveur | Rocquancourt | Rosel | Rots | Saint-André-d'Hébertot | Saint-André-sur-Orne | Saint-Aubin-d'Arquenay | Saint-Gatien-des-Bois | Saint-Germain-la-Blanche-Herbe | Saint-Manvieu-Norrey | Saint-Philbert-des-Champs | Saint-Rémy-sur-Orne | Saint-Sylvain | Saint-Vigor-le-Grand | Sainte-Marguerite-d'Elle | Sallenelles | Soliers | Souleuvre-en-Bocage | Terres-de-Druance | Thaon | Thue-et-Mue | Tilly-la-Campagne | Tilly-sur-Seulles | Tournières | Tourville-en-Auge | Trévières | Trouville-sur-Mer | Urville | Valambray | Valdallière | Valorbiquet | Varaville | Verson | Victot-Pontfol | Villers-Bocage | Vire-Normandie |



Le CAUE a pour objet la promotion de la qualité architecturale, urbaine et paysagère avec pour missions :

- . l'information et la sensibilisation du public,
- . la formation des maîtres d'ouvrage et des professionnels,
- . l'information et le conseil aux particuliers qui désirent construire, réhabiliter ou rénover, afin d'assurer la qualité architecturale des constructions et leur bonne insertion dans le site environnant,
- . le conseil aux collectivités locales sur leurs projets d'urbanisme, d'architecture, de paysage ou d'environnement.

Sa consultation est gratuite, et son financement est essentiellement assuré par des fonds publics.

Pour les particuliers, des permanences de conseil architectural sont assurées par des architectes conseil.

Pour les collectivités, l'équipe du CAUE, composée de chargés d'études architectes, urbanistes, paysagiste, assiste les élus dans la définition et la mise en place de l'aménagement du territoire et du cadre de vie.

RAPPORT D'ACTIVITÉ DE L'ANNÉE 2017



Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement du Calvados
28 rue Jean Eudes • 14000 CAEN
02 31 15 59 60 • contact@cauel4.fr
www.cauel4.fr

 [caue_calvados](https://twitter.com/caue_calvados)

  [caue14](https://www.facebook.com/caue14)

